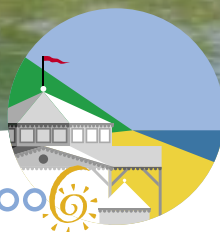


la lettre DE VILLERS



Une saison sous le sceau
du 150^e anniversaire de la station



1856 - 2006



Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vaublin
Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand
Chargé des Sports, Associations, Sécurité, Jeunesse et Hygiène, Animation
Samedi matin

Madame Forin
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi, Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts
Vendredi matin

Monsieur Mégie
Communication, Culture, Tourisme
Lundi matin

Monsieur Aubin
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion opérationnelle du personnel
Mercredi matin

Monsieur Paquet
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation
Mardi matin

Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme
Madame Becel : Troisième âge
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en septembre, octobre, novembre et décembre 1990, doivent se faire recenser entre les mois d'octobre et décembre 2006 en mairie.

Portage de repas à domicile

L'un des vôtres est malade ?
Vous avez des difficultés physiques ?
Vous êtes seul(e) au foyer ?
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?
Vous êtes isolé(e) ?

L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.
Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanences ADMR

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Elles ont lieu chaque mardi, à la mairie annexe (9h30 - 12h / 13h30 - 17h)
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du Domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules. En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

Amicale du Personnel Communal

Une cave aux jouets aura lieu le 1er novembre 2006 au stade André Salesse de 9h à 18h.

Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

● **Horaires d'ouverture :**
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● **Ramassage des encombrants :**
Le 1er lundi de chaque mois.

● **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :**
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● **Conteneurs :**
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron
- avenue Jean Moulin
- angle rue des Martrois / avenue des Gabions
- place Loutrel
- angle chemin au Loup / chemin de l'Église au Parc.

Collecte des ordures ménagères

● LUNDI

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Muttes, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont.
sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, Chemin du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● MARDI

RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, Route de Beaumont.
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● MERCREDI

VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● JEUDI

RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Marthe Chenal, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Rue du Stade A. Salesse, de la Planquette, Route de Beaumont.

CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● VENDREDI

VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● SAMEDI - DIMANCHE

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, des Foulans, des Muttes, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie Louise, Rue Sainte-Anne, du 8 Mai, Forin, Boucicault, chemin de San Carlo, Avenue Clémenceau, Rue de la Rosière, Saint-Ferdinand, du Méridien, Rue et Impasse des Jardins, Rue des Ravenelles, des Roses, des Tennis, Impasse et rond-point du Plein Air, Rue de Wickham, de l'Avenir, Rue et Impasse Loutrel, Rue de la Sauvagine, Avenue de Gabions, Impasse des Cols Verts, des Vanneaux, Rue des Acacias, Avenue Jean Moulin, Rue des Grives, chemin de la Bergerie, rue du Commerce, Impasse des Pluviers

Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

la lettre DE VILLERS

OCTOBRE 2006 - N°97

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Conseil municipal du 25 août 2006
- p. 6 Travaux
- p. 8 CRS - MNS
- p. 9 Compagnie de gendarmerie
- p. 10 Ligne Deauville - Cabourg
- p. 11 14 juillet
- p. 12 Libération de Villers
- p. 13 Festival de voltige aérienne
- p. 14 Villers Autrefois
- p. 16 Fête du 150e anniversaire
- p. 18 Groupe scolaire
- p. 25 Festival Nouveaux Talents
- p. 26 Festival Sable Show
- p. 28 Ateliers du Méridien
- p. 29 Tournois de foot
- p. 29 Guinguettes

Vie associative

- p. 30 Raid Nature Longitude 0 Jumelage
- p. 31 CNV
- p. 31 Volley
- p. 32 Tennis Club
- p. 33 Association paléontologique
- p. 34 APV
- p. 34 Amicale du personnel communal
- p. 35 Villers Accueil
- p. 35 Comité de jumelage
- p. 36 Villers animations et loisirs

- p. 37 Office de Tourisme et d'Animation

- p. 38 État Civil

- p. 39 Fête de la coquille

La lettre
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.45€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques



1856 - 2006
VILLERS SUR MER

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOÛT 2006

ELECTION COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

La Commission de délégation de service public se doit d'être élue à scrutin secret et ce pour les membres titulaires et suppléants.

Une liste a été déposée qui est la suivante :

Membres titulaires : Didier PAQUET, Pierre AUBIN, André CASNA
Et pour les Membres suppléants : Patricia FORIN, Monique BECEL, Maurice MEGIE

Le résultat du vote à scrutin secret et de liste est le suivant :

Votants : 14 (avec 2 pouvoirs)

Bulletins nuls et blancs : 0

Exprimés : liste déposée : 16 voix

Sont donc élus :

Membres titulaires

Didier PAQUET
Pierre AUBIN
André CASNA

Membres suppléants

Patricia FORIN
Monique BECEL
Maurice MEGIE

MISE A JOUR TABLEAU DES EMPLOIS

Dans le cadre de la mise à jour du tableau des emplois et plus spécialement des ajustements de temps de travail des employés de la cantine, suite aux conditions d'hygiène imposées par la Direction des Services Sanitaires, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité adopte la modification, comme suit du tableau des emplois :

- 1 agent des services techniques avec augmentation du temps de travail de 25 H à 26 H

- 1 agent des services techniques avec augmentation du temps de travail de 32 H à 35 H

CONVENTION AVEC L'AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

Comme toute association qui bénéficie d'une subvention importante de la Commune, il convient qu'une convention soit réalisée avec l'Amicale des Parents d'Elèves du primaire.

Cette convention prévoit notamment l'orientation de l'usage des fonds attribués à cette association (et notamment la classe de neige).

CONVENTION AVEC L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Dans le cadre de l'harmonisation des relations contractuelles avec les Associations, il convient de formaliser une convention entre la Commune et l'Amicale du Personnel Communal.

Cette convention a pour objet de définir les engagements réciproques entre les parties afin de garantir la cohérence d'objectif en vue de satisfaire les attentes des employés en matière d'animation de la vie du personnel communal.

Ainsi, comme toutes les structures, l'Amicale du Personnel Communal dépose une demande de subvention chaque année en tenant compte des animations pour les départs en retraite, les médaillés et la brocante.....

ESPACE CULTUREL

La réalisation de l'Espace culturel a été retardée compte tenu de l'appel d'offre infructueux et de marchés négociés, eux-mêmes infructueux.

Le résultat final des offres hors taxes est le suivant :

Lot n°1	Fondation	128.500,00 €
Lot n°2	Mé négocié suite à AO infructueux : Maçonnerie	674.680,72 €
Lot n°3	Mé négocié suite à AO infructueux : Charpente bois	79.331,35 €
Lot n°4	Couverture	72.971,14 €
Lot n°5	Mé négocié suite à AO infructueux	45.477,86 €
Lot n°6	Menuiserie Alu	135.085,00 €
Lot n°7	Mé négocié suite à AO infructueux	107.000,00 €
Lot n°8	Faux plafond : (option incluse dans le prix de base)	21.726,60 €
Lot n°9	Menuiserie Bois : (+ option n°1-1 = + 4288,06 € ; + option 1-3 = -407,54 €)	76.889,88 € +4.288,06 € - 407,54 €
Lot n°10	Cloison mobile	24.647,00 €
Lot n°11	Serrurerie	17.594,62 €
Lot n°12	Electricité : (+ option n°1 = +2378,53 € ; + option n°2 = 258,40 € + option n° 5 = 282,63 €)	83.485,20 € +2.378,53 € + 258,40 € + 282,63 €
Lot n°13	Chauffage	126.008,72 €
Lot n°14	Plomberie	19.565,37 €
Lot n°15	Carrelage	59.105,45 €
Lot n°16	Ascenseur	21.900,00 €
Lot n°17	Peinture	46.119,14 €
Lot n°18	Sols souples	15.285,02 €
Lot n°19	Terrassement	38.005,30 €
Lot n°20	Mé négocié suite à AO infructueux : VRD :	74.862,00 €

Compte tenu des reports pour le démarrage des travaux, le planning est modifié et la phase de préparation du chantier est fixée à Septembre.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité octroie les subventions suivantes :

- ASVBB : 1200 € (aide financière pour favoriser l'encadrement et l'entraînement des plus jeunes dans le football)
- CNV : 561 €(reliquat de consommation d'eau communale pour l'année 2005)
- Association Syndicale du Marais : 5000 € (entretien et curage du réseau de canaux)

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL

Dans le cadre de la défense contre la mer et plus spécialement la réfection de l'épi de l'école de voile, le Conseil Général nous demande une délibération de la Commune.

Le montant des travaux est estimé à 4 114,65 € HT

OUVERTURE DE CREDITS

Dans le cadre du sinistre de la toiture du casino, nos travaux sont indemnisés. Il convient de passer les écritures budgétaires correspondantes.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise les ouvertures de crédits suivantes :

Dépenses de Fonctionnement : compte 61522 : 7788 €

Recettes de fonctionnement : compte 7788 : 7788 €

TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR COTE FLEURIE AU SEVEDE (Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire)

Il est rappelé que :

- par délibération du 19 Juin 2004, le Conseil communautaire de Cœur Côte Fleurie avait décidé l'adhésion de principe de la Communauté de Communes au SEVEDE (Syndicat mixte fermé),
- le 25 février 2006, le Conseil communautaire de Cœur Côte Fleurie avait proposé une modification de ses statuts en ajoutant au texte initial de l'article I B 1 la formule suivante : «Ces actions sont conduites en liaison avec les communes-membres et peuvent prendre la forme de l'adhésion à un syndicat mixte, ouvert ou fermé»,
- les conseils municipaux des onze communes-membres de Cœur Côte Fleurie ont ensuite adopté la modification statutaire proposée. Les onze délibérations enregistrées en Sous-préfecture de Lisieux mentionnaient d'ailleurs toutes le projet d'adhésion de la Communauté de Communes au SEVEDE,
- le 19 mai 2006, dans un courrier de la Sous-préfecture de Lisieux, était indiqué que Monsieur le Préfet du Calvados ne validait pas la modification statutaire souhaitée et que, par conséquent, la délibération prise lors du conseil communautaire du 29 avril 2006 autorisant l'adhésion de Cœur Côte Fleurie au SEVEDE ne pouvait être recevable et ne pouvait donc pas permettre d'entériner l'arrêté préfectoral correspondant.

Compte-tenu de ce qui précède et en application de l'article L.5214-27 du C.G.C.T., le Conseil Municipal de VILLERS SUR MER, après délibération à l'unanimité, autorise la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie à adhérer au SEVEDE - Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire -, syndicat mixte fermé dont le siège social est situé à Saint-Jean-de-Folleville en Seine-Maritime (Le SEVEDE assurera le transfert, le transport et l'incinération avec valorisation énergétique des ordures ménagères et, ultérieurement, les opérations de tri et de conditionnement des emballages ménagers et des journaux magazines, lorsque ce syndicat disposera d'une installation adéquate)

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE :

Monsieur DURAND a organisé, comme la loi nous y oblige, une procédure visant à formaliser notre Plan Communal de Sauvegarde via le groupe de travail chargé de l'élaborer.
Cette procédure, établie en collaboration avec la Préfecture, vise notamment à établir la méthodologie face aux risques.
Dans ce cadre, les numéros d'astreinte sont actionnés et les procédures d'informations et d'alertes sont lancées.
Monsieur DURAND informe ses collègues de la mise en place de ce plan communal de sauvegarde et les invite à en prendre connaissance.

OPAC-LOGEMENTS SAISONNIERS ROUTE DE BEAUMONT

L'Opac du Calvados, lors de sa séance du 7 Octobre 2005, avait donné son accord pour le dépôt du dossier de financement en vue de la construction de 21 logements saisonniers à VILLERS SUR MER.
Le dossier de demande de financement a été déposé sous estimatif en fonction des éléments de prix en valeur quatrième trimestre 2004.
Le bilan financier a été actualisé au niveau des dépenses en fonction des données à jour et des résultats de l'appel d'offres «marchés négociés» finalisé en juin 2006. L'augmentation du budget est de 24,22 %. Le projet, dans son traitement architectural, à la demande de la Mairie de VILLERS SUR MER, a été conservé.

La Ville de VILLERS SUR MER et/ou le CCAS assurera la gestion ultérieure de l'ouvrage.

La redevance a été calculée sur un taux d'occupation proche de 100 % (hors de la période dite de saison, la commune peut majorer les loyers afin de garantir un taux moyen d'occupation au taux de 7,05 € le m² en valeur juillet 2005) et ce afin de garantir l'équilibre financier global.

1) Le bilan financier, en fonction des données à jour et du résultat de l'appel d'offres est le suivant :

Eléments constitutifs	Budget initial (07/10/05)	Budget modifié	Ecart
A – PRIX DE REVIENT			
Charge foncière	96.009,00 €	64.508,51 €	- 31.500,49 €
Travaux T.C.E.	467.662,00 €	651.385,13 €	+ 183.723,13 €
Honoraires	53.532,00 €	53.688,07 €	+ 334,07 €
Revalorisations	13.396,00 €	13.581,15 €	+ 185,15 €
TOTAL	630.599,00 €	783.340,86 €	+ 152.741,86 €
B – FINANCEMENT			
Subvention d'Etat	21.502,00 €	21.155,00 €	- 347,00 €
Prêt PLUS CD Foncier CDC	96.000,00 €	96.000,00 €	0,00 €
Prêt DEXIA sur 35 ans	84.869,00 €	224.727,86 €	+ 139.858,86 €
Concours COCIL 1% 30 ans	375.728,00 €	375.728,00 €	0,00 €
Fonds propres	52.500,00 €	65.730,00 €	+ 13.230,00 €
TOTAL	630.599,00 €	783.340,86 €	+ 152.741,86 €

2) Les éléments de loyer :

La mise à disposition du bâtiment au profit de la Commune de VILLERS SUR MER et/ou du CCAS se fera par le biais d'une convention de location de logements – foyer d'une durée de 12 ans renouvelable par tacite reconduction pour la même durée et qui comportera les éléments régissant les relations entre bailleur et locataire.

En contrepartie, la Commune de VILLERS SUR MER et/ou le CCAS réglera à l'OPAC du Calvados une redevance annuelle calculée pour chaque période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre suivant, sur la base du financement définitif de l'opération.

La redevance annuelle comprend :

I – Le montant des annuités (intérêts et amortissements) dues par le bailleur pour la période annuelle suivante en vue du remboursement des emprunts contractés. A l'issue de la période de remboursement la convention fera l'objet d'un avenant pour déterminer le loyer. Les emprunts étant indexés sur l'Euribor, les annuités évoluent en fonction de l'évolution de l'Euribor.

II – Le remboursement annuel des frais généraux du propriétaire provisionnés sur la base de 0,3 % du prix de revient global de l'opération réajusté tous les ans sur la base de la variation de l'indice du coût de la construction publié à l'INSEE.

III – Le montant de la provision pour grosses réparations égales à 0,7 % du prix de revient global de l'opération réajusté tous les ans sur la base de la variation de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE.

IV – Le montant des primes d'assurance de l'immeuble supportées par le bailleur.

V – Les impôts et les taxes non récupérables supportés par le bailleur.

Pour la première période annuelle complète allant du 1^{er} Janvier 2008 au 31 Décembre 2008 et sur la base du bilan estimé de l'opération cette redevance s'élèvera à :

I – Montant des annuités : 30.131,27 €

II – T.R.P.B. : 0,00 €

III – Provisions pour grosses réparations : 5.760,98 €

IV – Frais généraux : 2.468,99 €

V – Assurances : 556,24 €

Redevance annuelle : 38.917,48 €

Soit un loyer mensuel de : 3.243,12 €

La période incomplète allant du 1^{er} Mai 2007 (date de livraison du bâtiment) au 31 Décembre 2007 sera calculée au prorata du nombre de mois restant à couvrir après avoir neutralisé deux mois pour la mise en fonctionnement du bâtiment.

Ces deux mois permettent au gestionnaire de préparer son entrée dans les lieux. La convention de location démarrera au 1^{er} mai 2007. Le gestionnaire organisera durant les mois de mai et juin son emménagement. Le bâtiment sera sous la garde du gestionnaire dès le 1^{er} Mai 2007 date de signature de la convention. Le paiement de la redevance interviendra à compter du 1^{er} Juillet 2007.

Il est précisé par ailleurs que la Commune de VILLERS SUR MER met à disposition le terrain par le biais d'un bail emphytéotique entre l'OPAC du Calvados et la Commune de VILLERS SUR MER pour une durée égale aux remboursements des emprunts soit 50 ans.

DECLASSEMENT ET RECLASSEMENT DE VOIRIE DEPARTEMENTALE/COMMUNALE

Le Conseil Général nous a saisis d'une demande de déclassement et reclassement de voirie départementale qui est intégrée dans le centre ville et qui, aujourd'hui, se devrait d'intégrer le domaine communal.

La loi n°2004-1343 du 9 Décembre 2004 a en effet simplifié les procédures de déclassement et reclassement. Par son article 62 I, elle a modifié l'article L 131.4 du Code de la voirie routière. Désormais, les délibérations du Conseil Général, concernant le classement et le déclassement, sont dispensées d'enquête publique préalable, sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par les voies. Il en est de même pour les voies communales, conformément à l'article L 141.3 du Code de la voirie routière modifié par l'article 62 II de la même loi.

Les voies concernées sont :

- RD 118 (Avenue Michel d'Ornano et rue piétonne)
- RD 34 (Rue du Maréchal Foch et rue de l'Eglise)
- VC 200 (Rue de Strasbourg et Bd Pitre Chevalier entre la rue Mal Leclerc et le rond point Louis Armand)

AVENANT AU CAHIER DES CHARGES CASINO, PASSAGE A L'EURO

Dans le cadre du contrôle du Casino, les services des Courses et des Jeux ont constaté qu'il convenait de formaliser le passage à l'euro notamment sur les seuils de prélèvements (tranche de versements) –art 6- et le montant des pénalités contenus dans l'article 7 du cahier des charges.

Ainsi pour l'article 6 les montants convertis sont :

1^{ère} tranche 15 % jusqu'à 152.449,02 €

2^{ème} tranche 10 % de 152.449,03 € à 762.245,09 €

3^{ème} tranche 8 % au-delà de 762.245,10 €

Et pour l'article 7 : Pénalités et sanctions : la somme de 5000 francs est remplacé par 762,25 €.

Toutes les autres clauses demeurent inchangées.

RAVALEMENT DE FACADE

Une subvention de 610 € est attribuée à l'immeuble sis 3 rue du Gal de Gaulle

Les Services Techniques

Les Services Techniques de la Ville de Villers dénombrent 46 agents l'hiver et 50 en été.

Ils sont répartis sur 5 services managés par un directeur assisté par 2 secrétaires.

- **Service Voirie / Ordures ménagères** : 15 agents assurent la propreté de la ville et de la plage.

- **Service Bâtiments communaux** : 6 agents pour entretenir et assurer la sécurité de 19 sites.

- **Service Environnement** : 10 agents entretiennent 30 sites dont 25 chemins de randonnées ainsi que le marais.

- **Service Manifestations** : 1 agent collabore avec le Service Animation de la ville et l'Office de Tourisme.

- **Service Espaces verts** : 11 agents interviennent sur 45 sites pour embellir la ville qui a obtenu une 2^{ème} fleur en 2005.

A propos de ce dernier service, quelques chiffres peuvent être cités afin de mieux comprendre l'importance du fleurissement de la commune :

Villers sur Mer possède environ 18ha d'espaces verts plus 20 ha au marais ce qui représente 14 m² par habitant. (2566 h au dernier recensement 2004)

Pas moins de 7000 plantes sont utilisées pour réaliser le Dinosauraire contenant 6 tonnes de terreau.

Les jardiniers plantent tout au long de l'année 40000 plantes d'été, 20000 plantes d'hiver, 10000 bulbes, 500 chrysanthèmes. Ils garnissent ainsi 250 jardinières, l'été, et installent 200 sapins à Noël.

Le Service Environnement

Le Service Environnement de la Ville de Villers-sur-Mer, comprenant 10 agents, intervient essentiellement pour entretenir les abords de routes et de chemins communaux de randonnées.

Il gère aussi l'entretien du Marais de Villers et du Parc de San Carlo. Quelques chiffres nous aident à mieux comprendre l'ampleur du patrimoine environnemental.

Les bords de routes et chemins de randonnées totalisent une longueur de 22 Km représentant d'importantes surfaces dont 7 hectares sont broyés au tracteur et 4 hectares à la main.

Ces chemins sont souvent bordés de ruisseaux agréables à contempler mais délicats à entretenir (4,6 Km au total).

Le Marais de Villers compte pas moins de 20 hectares de verdure bordée et entrecoupée d'environ 2,5 Km de ruisseaux et fossés humides.

Quelques pâtures sont occupées toute l'année par deux bœufs «Highland» et quatre ânes soignés par le Service Environnement.

Sur le plan d'eau d'environ 4 hectares, beaucoup d'oiseaux se sont appropriés les lieux (canards, cygnes, foulques, poules d'eau, cormorans, hérons...).

Quand au Parc de San Carlo, l'affluence de promeneurs implique des tontes et broyages plus réguliers. Sa surface totale représente 2,8 hectares de côteaux boisés avec un ruisseau et deux retenues d'eau.

Quelques réserves foncières sont aussi broyées à la main et au tracteur (environ 3 hectares).

Le Service Environnement participe aussi à la mise en place de barrières de déviation lors des nombreuses manifestations sur le territoire communal.

Travaux de voirie

Un nombre important de rues et de trottoirs va devoir être soit restructuré, soit remis en état dans un proche avenir.

En effet tous les travaux de remplacement de canalisations diverses qui ont beaucoup vieilli et la suppression des branchements en plomb ont détérioré de nombreuses rues de la commune.

Compte-tenu de l'importance des travaux à réaliser, il a été nécessaire de prévoir un plan de rénovation qui s'étend sur plusieurs années.

A. Travaux engagés devant être réalisés dans les semaines à venir ou dont l'exécution est en cours.

- Réfection des trottoirs rues Convers, Pigeory, Route de Dives, du stade André Salesse, Saint Ferdinand et impasse Loutrel.
- Création d'un passage pour personnes à mobilité réduite avenue de la République à hauteur de la rue Paris d'Illins.
- Remise en état des aires de jeux de la Sauvagine et des Vanneaux.
- Réfection des voies et trottoirs impasse des Vanneaux, rues des Pluviers et des Cols Verts, chemin de l'Eglise au Parc, avenue Clémenceau dans sa partie haute et réparation sur le parking de la rue d'Hérouville.

B. Travaux à réaliser par Cœur Côte Fleurie dans les mois à venir sur les canalisations des eaux usées.

Le remplacement de ces canalisations va être exécuté rues Hubert de Carpentier, Léonie, Convers, Civile, Tamaris, Pasteur, Verdun et des Tennis.

D'autres sont en cours de programmation. Ils concernent les rues de la Rosière, L'Étang, Tamaris, Bagot, Planquette, Sicard, Acacias, route de Beaumont et quartier de la Gare

C. Travaux programmés dont l'exécution interviendra après l'intervention de la communauté de communes sur les rues citées ci-dessus.

Sont concernées les rues : Pasteur, Verdun, Tennis, Rosière, L'Étang, Tamaris, Léonie, Convers, Muttes, Planquette, Civile, Sicard, Acacias, quartier de la Gare et route de Beaumont, Louis Armand, PSR, Rond-point Marie-Louise, avenue des Gabions.

D. Travaux comprenant des effacements de réseaux (EDF et Télécom)

Sont concernés, la rue Alsace-Lorraine en 2007 et le boulevard Pitre-Chevalier à partir de fin 2008.

TRAVAUX

Protection contre les inondations

Vue la problématique des inondations sur le territoire de Cœur Côte Fleurie, la communauté de communes et les communes ont été amenées à compléter leurs informations par des études complémentaires à celles déjà existantes. Des cabinets spécialisés ont été sollicités ce qui a permis d'établir un plan d'interventions pluriannuelles. Un certain nombre de travaux ont été réalisés et d'autres sont programmés pour les années à venir.

Travaux réalisés

- Construction d'un noc pour éliminer les eaux de pluie arrivant au marais sur la commune de Blonville qu'elles viennent de la commune voisine ou de Villers-sur-Mer.
- Pose d'un aqueduc avenue Jean Moulin de 1,70 m sur 1 m pour réguler la montée des eaux.
- Pose d'un aqueduc chemin du Bois, de 1,30 m sur 0,70 m pour réguler les eaux du ruisseau du château.
- Remplacement de la canalisation du ruisseau du Montcel d'un diamètre de 1,20 m au niveau du Pré Verger.

Travaux à effectuer

Suite à l'étude des bassins versants, divers travaux sont à réaliser.

- Construction d'un bassin d'orage sur le ruisseau du Montcel d'une contenance de 18 000 m³.
- Création d'une station de pompage rue du Dr Sicard.
- Construction d'une station de refoulement d'un diamètre de 0,20 m, de la rue Sicard au marais.
- Création d'un réseau de 0,80 m pour collecter les eaux de pluie de la rue des Gabions au marais.
- Création d'un réseau de 0,30 m rue de la Planquette.
- Création d'un réseau de 0,60 m, digue ouest.

Il est également prévu d'équiper les retenues des bassins de San Carlo pour jouer le rôle de bassins d'orage.

Pour maintenir en état tous les réseaux d'évacuation des eaux pluviales, des travaux de curage y sont effectués deux fois l'an.

Des travaux sur le site du marais

Entre Villers et Blonville, une zone humide s'étend entre les deux stations de la Côte Fleurie et fait, aujourd'hui l'objet de beaucoup d'attention. Sur les 120 ha du marais, le Conservatoire du Littoral en a acquis 25 et la commune de Villers 30 pour en faire un espace naturel, lieu de détente et de promenade.

Les terrains appartenant à Villers ont déjà fait l'objet de divers aménagements, tout en préservant la nature, avec la création d'un plan d'eau fréquenté par de nombreuses espèces d'oiseaux, poules d'eau, canards, cygnes et en installant dans les herbages des bœufs écossais et des ânes. De son côté, Blonville a aménagé, tout autour de la zone située sur son territoire, des promenades que peuvent fréquenter les cavaliers, les vététistes ou les piétons.

Aujourd'hui, c'est au tour du Conservatoire du Littoral de procéder à l'aménagement des terrains, 10 ha, de l'ancien camping Le Drakkar. Ces travaux visent à la restauration de cette zone humide et doivent répondre à des objectifs fixés, les aspects hydrauliques, l'intérêt écologique et l'amélioration du paysage.

La suppression des zones remblayées doit renforcer la vocation de zone humide du marais en permettant de stocker davantage d'eau durant les crues, ce qui améliore le potentiel faunistique et floristique de cet espace. Ces travaux seront complétés par la suppression des écrans arborés existants pour «réintégrer» visuellement l'espace nature. Les peupliers disparaîtront pour laisser place à des espèces naturelles du marais. Enfin des accès piétonniers seront créés.

Ces travaux sont programmés à partir du 21 août et doivent s'étendre sur une période de 7 mois et demi avec toutefois des temps de latence.

Gérard Vauclin, maire, s'est montré très heureux de ces travaux qui vont transformer l'ancien camping en espace naturel. «Je souhaite

qu'on abatte progressivement les peupliers qui forment un écran entre les zones urbanisées et le marais. Les travaux terminés, cet ensemble viendra compléter la réalisation de la commune autour du plan d'eau et constituera un remarquable lieu de promenade en espace naturel».

Gérard Vauclin explique à des promeneurs l'objectif des travaux.



Une saison sans problème majeur

Les CRS-MNS qui surveillaient les plages ont rejoint leurs corps respectifs. Gérard VAUCLIN les avait conviés avec les gendarmes, les pompiers et les policiers municipaux pour dresser le bilan de ces deux mois de vacances.

«Les Villersois et les estivants attendent de nous tous de passer un séjour tranquille et en sécurité, a déclaré le maire. Vous avez une mission essentielle. Globalement, tout s'est bien passé. Sur la plage, pas de problème ; sur la voie publique quelques soucis avec des groupes de jeunes. Les pompiers ont accompli leur mission. C'est donc une assez bonne saison car, si on a eu chaud en juillet, ce n'est pas le cas en août.»

Pierre AUBIN, responsable de la plage, s'est montré satisfait de l'action des CRS-MNS et des jeunes SNSM qui les secondent, aucun incident majeur n'étant venu troubler la quiétude des plagistes. Le commandant DROULLE de la compagnie de Deauville a tempéré les propos : *« Attention ! La saison n'est pas encore terminée et, malgré nos appels à la vigilance, on a eu à déplorer des vols »*. Sur la plage, les CRS ont constaté de nombreux gestes d'incivilité. *« Le dernier en date est de ce matin. La drisse de la flamme a été coupée durant la nuit, nous empêchant de la monter »*, commente le chef de poste, Christian PETIT. Le maire a conclu en adressant ses remerciements à tous pour leur précieux concours.

Gérard VAUCLIN a accueilli, salle Bagot, toutes les personnes ayant assuré la sécurité dans la station.

Les CRS et MNS ont fait passer des vacances plus sûres aux estivants.



Un bateau de plaisance s'est échoué sur la plage

Fin août, un mercredi soir, le CROSS de Jobourg est alerté car un bateau In-Board, long de 6,70m vient de s'échouer sur la plage en face des Vaches Noires avec trois personnes à bord suite à une panne de moteur.

Les CRS-MNS qui viennent de quitter leur service de surveillance sont appelés pour assurer la sécurité des personnes et des biens. A leur arrivée, plus personne à bord, mais ils assurent l'amarrage du bateau. Les trois occupants ont été pris en charge par le propriétaire d'un zodiac qui rentrait à Deauville.

Toutefois, il s'avère, signale l'un des CRS, que les passagers ont commis une erreur grossière en sautant dans l'eau en espérant tirer l'embarcation de son mauvais pas. Le lendemain, le propriétaire de l'In-Board est venu récupérer son bien à marée haute.

L'In-Board échoué sur la plage en face des Vaches Noires est examiné par un CRS-MNS.

Compagnie de gendarmerie de Deauville

Communauté de brigades de Villers-sur-mer

Un nouveau commandant de brigade

Suite au départ du major Gardin nommé commandant de la brigade de Courseulles, c'est le lieutenant Bouyssou qui va lui succéder à la tête de la communauté de brigades de Villers qui regroupe Cambremer, Dozulé et Houlgate.

Originaire de la Dordogne, Jacques Bouyssou est âgé de 45 ans, marié et père de trois enfants. Gendarme auxiliaire, il fait ses classes à Bergerac, entre à la compagnie de Brive où il passe le concours d'entrée à la gendarmerie. En 1980, après être passé à l'école de Berlin, il est nommé à la surveillance de la prison de Spandau, puis, affecté à la brigade de Sées. En octobre 1982, il va rester 7 ans à Vimoutiers. Promu maréchal des logis, il va rejoindre les renseignements judiciaires de Saint-Lô. Adjudant en 1995, puis adjudant-chef en 2002, il va au commandement du groupement de gendarmerie d'Alençon, placé directement sous les ordres du colonel avec la charge de la préparation des dossiers concernant le département de l'Orne. Major en 2006, puis lieutenant, le 1er août, il découvre Villers et l'effervescence des vacances.

A son nouveau poste, le lieutenant Bouyssou souhaite privilégier l'accueil : *«La gendarmerie doit être un lieu ouvert à toutes les personnes qui ont besoin d'aide ou qui ont un problème quelconque.»*



Le lieutenant Jacques Bouyssou

En tant que nouveau commandant de la communauté de brigades de la gendarmerie de Villers-sur-mer depuis le 1^{er} août 2006, je saisis cette première opportunité qui m'est offerte pour m'adresser à vous.

Sachez que c'est avec un réel plaisir que j'ai accepté cette mutation dans votre commune. Certes, les aléas du climat sont comme partout un peu frivoles mais la région est très agréable et présente de nombreux atouts.

Plus de la moitié des cadres de la communauté de brigades ont été renouvelés. L'adjudant Bondue est affecté à la brigade d'Houlgate depuis le 1^{er} septembre 2006 et l'adjudant Russo a pris ses fonctions à la tête de la brigade de Dozulé le 16 août 2006. Ces deux gradés viennent compléter l'équipe en place avec l'adjudant Peray à Villers-sur-mer et l'adjudant Kurtz à Cambremer. C'est donc avec une réelle satisfaction que je peux vous annoncer un retour à la norme des effectifs de gendarmerie.

La période estivale étant traditionnellement plus animée, je n'ai pas encore eu le temps d'aller à la rencontre de tous. Je pense être plus disponible sur la fin de l'année qu'on m'annonce beaucoup plus calme.

Sur le plan de la sécurité routière, le nombre d'accidents corporels a nettement baissé ces dernières années. J'espère maintenir ces chiffres à un niveau très bas. Cela dépend en partie de vous. Des règles simples de bon sens, de courtoisie et de respect du code de la route doivent nous permettre d'atteindre cet objectif.

Sur le plan de la sécurité publique, le nombre de crimes et délits montre que nous vivons dans une ville que je peux qualifier de sûre. Néanmoins, il faut être vigilant et je vous demande de signaler à la gendarmerie tous les comportements suspects. **Ayez le réflexe de relever le numéro d'immatriculation et de nous appeler.**

De mon côté, je peux vous assurer de mon soutien et du concours de tous les militaires de la gendarmerie. Vous trouverez à la brigade un accueil chaleureux, un gendarme à votre écoute et je l'espère, des réponses à vos attentes.

Ensemble, faisons en sorte que Villers-sur-mer soit une ville où il fait bon vivre.

Bien cordialement à vous tous.

Pour ma part, **je compte sur vous.**

L'amélioration de la desserte Deauville-Cabourg se poursuit

Réunie en assemblée générale dans la salle des fêtes du casino de Villers-sur-Mer, l'association des riverains et des voyageurs du chemin de fer « Deauville-Cabourg », présidée par Pierre DIMICOLI, a dressé le bilan de son engagement actif et ce depuis 15 ans. « Le maintien de la desserte, sa récente réouverture en basse saison, la mise en circulation de nouveaux autorails, l'imminente rénovation de la ligne, la prochaine réhabilitation des gares sont autant d'éléments très satisfaisants. Mais il faut rester prudent et prendre notre destin de voyageurs en mains » s'est réjoui Pierre DIMICOLI, tout en remerciant tous ceux qui ont participé au sauvetage : la Région, les élus et les adhérents. Pourtant ils étaient peu nombreux à assister aux débats, une petite vingtaine, mais beaucoup avaient manifesté leur intérêt pour la ligne en adressant 163 pouvoirs sur les 573 adhérents que comptait l'association en 2005.

Des indices très favorables sont programmés dans un avenir proche. Les travaux de la voie ferrée vont débiter fin 2006. Une première phase concernera le remplacement des rails sur 11km, la ligne en comporte 23, la suppression de plusieurs passages à niveau, les autres seront dotés de platelages et mis aux normes de sécurité. Durant la période des travaux, 5 octobre au 11 décembre, des cars desserviront les communes de Blonville, Villers, Houlgate, Dives et vice-versa. Attendues depuis longtemps, les réhabilitations des gares interviendront selon l'avancement des dossiers dans les communes concernées. Les quais seront rehaussés à 55 cm dans chaque station afin de les mettre au niveau des marchepieds des trains.

Autre signe favorable, la fréquentation est en

augmentation. « 2% en été, 55% en hiver et 24% au printemps. Il y a des habitudes qui commencent à changer », annonce Pierre DIMICOLI.

L'association pense toujours à électrifier la ligne avec comme avantages, l'économie des produits pétroliers et dans l'investissement de nouveaux TER ce qui permettrait d'avoir des trains directs venant de Paris.

Le bureau de l'association de défense : MM. DORTU, vice-président, DIMICOLI, président, MAGUIN et la secrétaire.



Attention aux passages à niveaux fermés prochainement !

Travaux sur les passages à niveaux

L'opération ferroviaire « modernisation du tronçon Trouville-Dives » aura lieu du 02 octobre 2006 au 07 décembre 2006. L'importance de ces travaux nécessite de fermer temporairement les passages à niveaux situés entre les communes de St Arnoult et Villers-sur-Mer.

Certains passages, à tour de rôle, resteront ouverts et serviront de déviations routières mises en place par la SNCF. Les deux passages à niveaux de la commune de Villers sur mer (PN 99, la gare, route de Beaumont et PN 100, chemin des Bergeries, avant la Z.A) seront fermés en même temps selon les périodes suivantes :

- du 18/10 au 25/10 (1 semaine)
- du 06/11 au 20/11 (2 semaines)
- du 29/11 au 04/12 (1 semaine)

Quand ces deux passages seront fermés, le passage de Blonville, (PN 102 sur la RD 118a), restera ouvert.

COMMÉMORATIONS

14 JUILLET

Promotion chez les pompiers

Villersois et estivants ont répondu très nombreux à l'appel de la municipalité pour participer aux diverses cérémonies qui ont marqué le 14 juillet.

En présence de l'adjudant TRIBHOU, chef du centre de Villers, Gérard VAUCLIN, maire a remis les galons de caporal à Angélique BELIERE et Jean-Paul DURAND, adjoint, celui de sapeur 1^{ère} classe à Cindy LELIEVRE tandis que Maurice MEGIE, adjoint, a félicité le sapeur Franck MARLETTI pour sa réussite à son examen de formation de 1^{er} secours.

Après l'inspection du matériel de la compagnie, le dépôt de gerbe au monument aux morts et l'exécution de la Marseillaise par la fanfare «La Sannervillaise», la foule s'est retrouvée dans la salle des fêtes du casino. Gérard VAUCLIN, après avoir remercié toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de la cérémonie et, en particulier, les pompiers toujours très dévoués. Chaque année, le centre effectue plus de 500 sorties, c'est beaucoup de temps que donnent les 21 pompiers volontaires de la compagnie pour assurer la sécurité publique. «Dans les moments difficiles que nous vivons, la devise française «Liberté, Egalité, Fraternité» n'a jamais eu autant d'importance», a conclu le maire.

< De gauche à droite, Adjudant TRIBHOU, Jean- Paul DURAND, Angélique BELIERE, Franck MARLETTI, Cindy LELIEVRE et le maire, Gérard VAUCLIN.



COMMÉMORATIONS

LIBÉRATION DE VILLERS

Villers a rendu hommage à ses libérateurs

Le 22 août 1944, Villers était libérée par un détachement belge et luxembourgeois du général Piron au petit matin. Cette commémoration de la libération de la ville a été célébrée avec faste et solennité avec le concours d'une section du 18^e régiment des transmissions de Bretteville-sur-Odon et la participation de très nombreux Villersois venus rendre hommage à leurs libérateurs.

Un important défilé mené par la fanfare de Sannerville et les pompiers a mené les autorités communales avec, à leur tête, Gérard Vaucelin, maire, le colonel Rault du 18^e régiment et le lieutenant Bouyssou de la communauté de brigades ainsi que le public au monument aux morts où les attendait le détachement militaire.

Après l'exécution de la Marseillaise et le dépôt de gerbes, Michel Vancoille, président des ACPG, a remis cinq médailles au titre de la Reconnaissance de la Nation à Marie-Louise Couturier avec agrafe 39/45, Jacques Duong et Bernard Toutain avec agrafe Indochine ainsi qu'à Maurice Bridier et René Brize avec agrafe Algérie.

À l'issue de la cérémonie, Gérard Vaucelin a tenu à remercier tous les participants à cet anniversaire et pour la réussite de la cérémonie. *«Après trois mois de combats dans la campagne normande, Villers était libérée. Aujourd'hui, nous devons nous tourner vers la fraternité des peuples mais sans oublier ces hommes qui nous ont libérés. Que nos jeunes poursuivent dans cette tradition afin de se rappeler les moments difficiles que notre pays a connus durant cette période».*

Cinq Villersois ont été décorés durant la cérémonie de la Libération. De gauche à droite : Marie-louise Couturier, Bernard Toutain, Jacques Duong, Maurice Bridier et René Brize.



7^e festival de voltige aérienne

La danse des avions a émerveillé des milliers de spectateurs



L'espace d'un peu plus de deux heures, samedi en fin d'après-midi, Villers-sur-Mer a oublié sa plage, ses Vaches noires, ses villas et son festival Sable Show pour n'avoir d'yeux que pour le ciel et son ballet d'avions de légende.

Toutes les conditions étaient réunies pour attirer des milliers de spectateurs: une belle journée et un spectacle alliant la virtuosité des pilotes laissant place au suspens dans les figures les plus osées. Ces tableaux pourtant ne laissent aucune place à l'improvisation, tout est réglé et minuté pendant des heures d'entraînement.

«La grosse nouveauté de ce spectacle, précise Daniel Czymniewski, le présentateur du meeting, c'est la patrouille des Fouga Magister du Groupe Tranchant qui se présente, pour la 1^{re} fois, à trois appareils. Les autres points forts sont les mythiques Spitfire et Corsair de la 2^e guerre mondiale, uniques en Europe, les patrouilles Cartouche Doré, pilotes militaires de la base de Cognac et Butterly avec des acrobates attachées sur les ailes des avions».

La patrouille Reva aux avions construits par des amateurs comptait parmi ses pilotes, Frédéric Schwebel, le premier à avoir mené le Rafale.

L'organisateur, Benjamin Tranchant s'est montré très satisfait. «C'est une belle manifestation avec beaucoup de monde. Le temps était avec nous». En effet, on n'avait jamais vu autant de monde dans toutes les rues de la ville et le maire, Gérard Vauclin, se réjouissait de la réussite de ce meeting qui apporte encore plus de notoriété à la station.

1 : Des milliers de spectateurs se sont installés sur les 2,5 km de plage.

2 : Yves Boisseau, député, Gérard Vauclin, maire, et Benjamin Tranchant, organisateur, ont trouvé le spectacle magnifique.

3 : Assis sur la digue, c'est plus confortable !

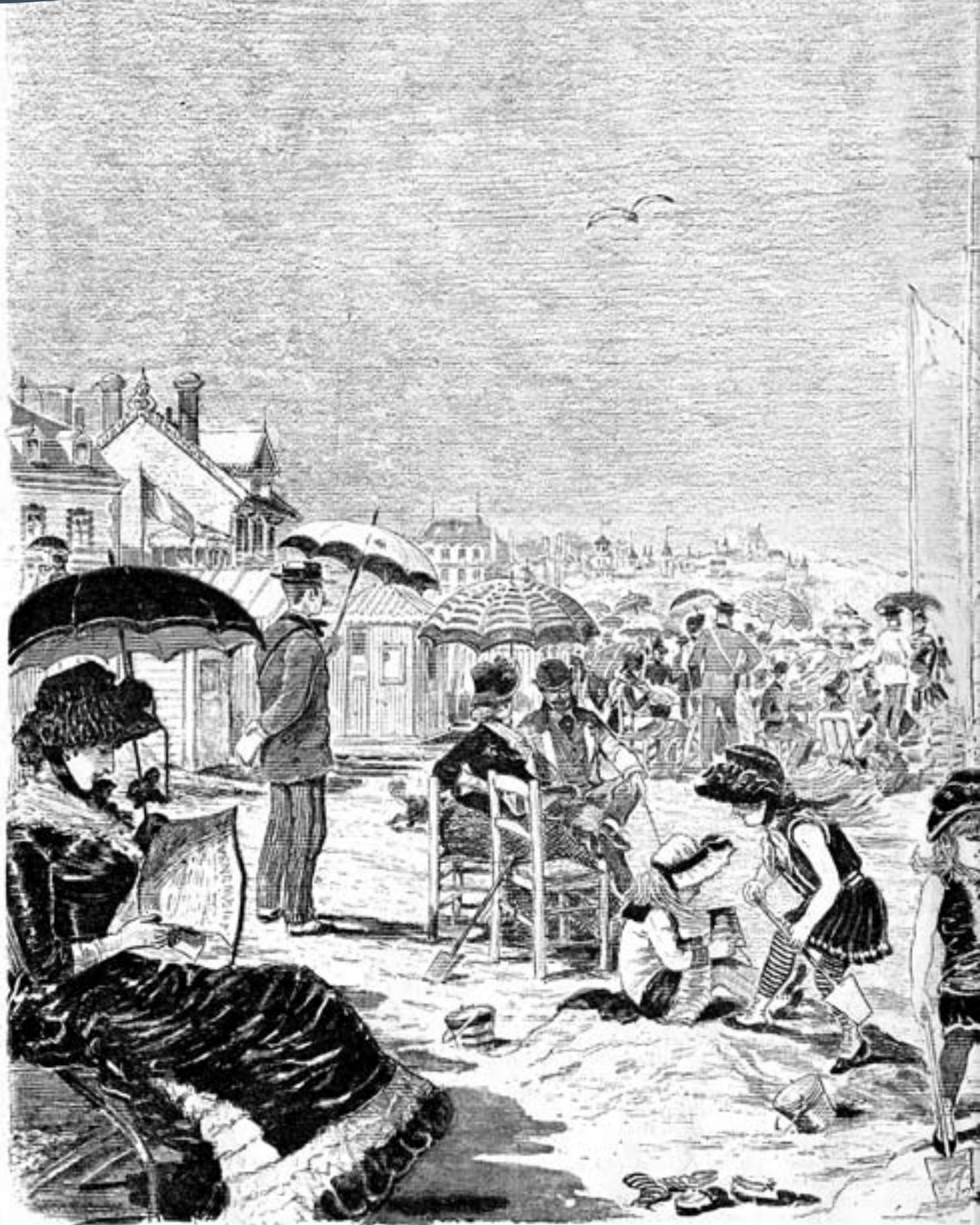
4 : Les spectateurs sont enthousiasmés par les vrilles et loopings.



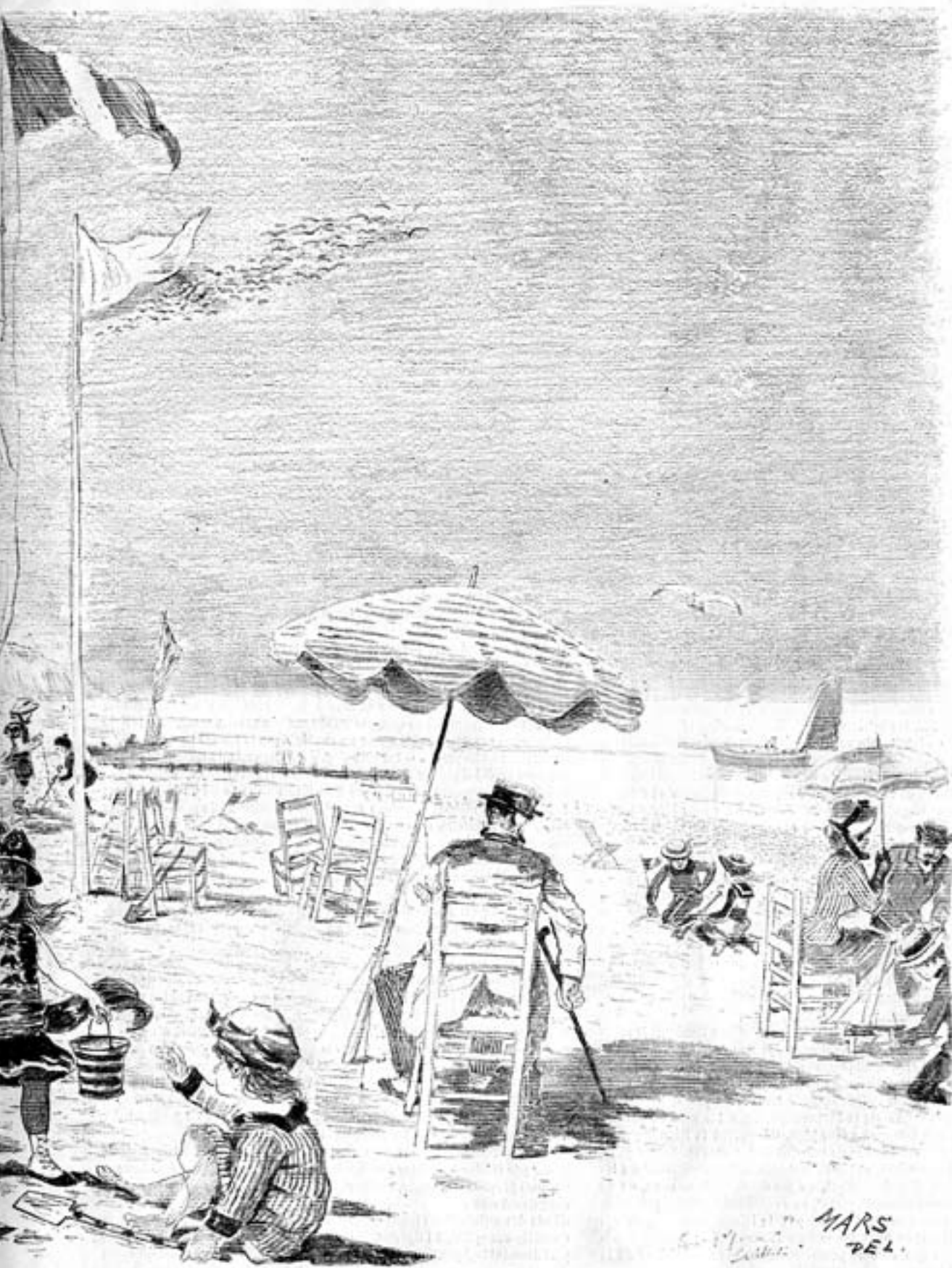
VILLERS AUTREFOIS

«La Vie Moderne - Journal illustré - Samedi 19 août 1882»

Collection : Serge Favard



LA PLAGE DE VILLERS. —



Dessin d'après nature de MARS.



Le passé des bains de mer

Villersois d'origine et enseignant, Yann Lebaillif se passionne pour le passé de la station. Créateur et guide de nombreux circuits à travers la ville, il a retracé par le texte et en images «la découverte et la pratique des bains de mer» de l'antiquité à nos jours lors d'une conférence donnée au cinéma du casino.

En Grèce, le bain est associé à la gymnastique dans une cérémonie allant vers un idéal de beauté. A Rome, les thermes sont un lieu de rencontre et de plaisir. *«Bien avant les Américains, les belles Romaines vont y porter un maillot deux pièces comme l'atteste une fresque découverte en 1950, ce qui n'enlève rien au bikini créé en 1946».*

Pour retrouver les vertus thérapeutiques des bains de mer, il faudra attendre 1715 et John Floyes. Daniel de Foë va apporter un nouveau regard sur la mer avec son Robinson Crusoë. *«La mer était représentée jusqu'alors par les peintres d'une manière toujours hostile. Elle va devenir plus fréquentable».* Les nobles immigrés en Angleterre vont rapporter cette mode. *«En 1824, Marie- Caroline de Bourbon fera scandale sur la plage de Dieppe».*

Eugène Boudin montrera, un peu plus tard, dans ses tableaux que cette villégiature est surtout une villégiature du bord de mer. *«Tout s'organise très vite».* De la thérapie, on passe au plaisir. *«Le maître baigneur devient maître nageur et le maillot de l'élève va devenir, au fil des ans, de moins en moins long, couvrant et opaque ainsi que du flou qui va passer au collant».*

Sur la plage, la cabine de bains va servir à reconstituer un salon. *«On pourra recevoir, converser, regarder tout ce qui est autour. On devient propriétaire d'un petit carré de sable qu'il ne faudra surtout pas empiéter».*

Aujourd'hui, avec l'été chaud qui règne sur la Côte Fleurie, il n'y a plus de contingence sociale mais chacun recherche un coin de sable pour jouir du soleil et de l'eau toute proche.

Yann Lebaillif a retracé l'histoire des bains de mer.

Carmen Popescu a retracé l'histoire du patrimoine architectural de Villers

A l'occasion du 150^e anniversaire de la station, l'office de tourisme a programmé un cycle de conférences pour découvrir et mettre en perspective l'histoire de la ville. Historienne de l'art, docteur en histoire de l'architecture et chercheur associé au CNRS, Carmen Popescu a réalisé l'inventaire architectural de la station balnéaire, depuis sa création jusqu'à nos jours. Son étude, fruit d'un long travail de documentation et d'enquête sur le terrain, a été présentée, au public qui avait rempli le cinéma du casino. Cet historique de Villers a révélé l'imagination des architectes qui avaient mis à profit leur fantaisie pour créer des villas parfois très pittoresques. *«La ville va se développer suivant un plan très précis comme les stations voisines en y intégrant un port et des parcs à huîtres qui ne verront jamais le jour».* Les créateurs de la station, Félix Pigeory et Pierre Pitre Chevalier vont amener avec eux leur clientèle parisienne et bâtir une ville comme un parc avec casino et établissement de bains de mer. *«Pas de grand hôtel ici, car chacun veut bénéficier de la mer et de campagne, d'où une profusion de styles avec un fil conducteur, la modernité et le pittoresque».* Les propriétaires recherchent également l'évasion avec la construction de chalets, certains proviennent des expositions universelles de Paris. Le chalet reste le plus bel exemple de cette architecture, ouvert de toute part pour mieux contempler la nature. Dans les années 1900, c'est l'appareillage en brique que l'on travaille en utilisant les diverses teintes du matériau. *«Puis apparaît le néo-normand pour être au plus proche des plaisirs de la nature».* Dans les années 30, les arts déco vont laisser quelques rares bâtiments tandis que les années d'après-guerre vont laisser plusieurs lotissements. *«La conquête de l'est villersois»* va pouvoir commencer. Elle s'achèvera par la préservation du site du marais.



Carmen Popescu et son mari, Roméo Négresco.



Les affiches touristiques de Roger Broders

Pour le grand nombre, Roger Broders est un illustre inconnu et pourtant, dans les années 20-30, il fut un grand affichiste des stations touristiques. On peut découvrir celle qu'il fit pour Villers à l'office de tourisme.

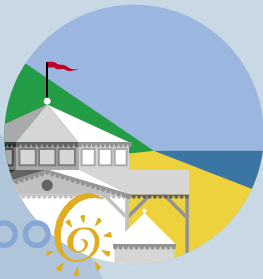
Benoît Millet, designer, participe, depuis quelques années, à la communication de la ville de Villers et de son office de tourisme, en a fait un de ses maîtres. Au cours d'une conférence, salle du cinéma du casino, il a fait découvrir la vie de ce créateur et fait rêver son public à travers la projection d'un peu plus de 80 affiches.

«La tradition de l'affiche touristique française date de la fin du XIX^e, dit Benoît, avec l'essor du chemin de fer. Confiées à des peintres de paysage, ces affiches sont très descriptives et assez figées. Elles vont évoluer au profit d'une image plus synthétique. Roger Broders sera le principal artisan du genre, recherchant des perspectives nouvelles et s'adaptant aux modes».

Son style le situe à part de tous les autres artistes du genre et assure sa popularité.

Pour la création de ses propres affiches, Benoît Millet qui adore la période des Arts Déco s'inspire de son maître tout en gardant ses propres inspirations.

Benoît Millet a fait découvrir les affiches touristiques de Roger Broders.



1856 - 2006

VILLERS SUR MER

Le 150^{ème} !

Ça se fête aussi en pique-nique

L'office de tourisme et d'animation avait invité tous les Villersois et les estivants à venir pique-niquer autour du plan d'eau dans une ambiance festive dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de la station. Pari réussi ! 2 000 personnes se sont retrouvées dans le marais pour fêter cet événement.

Beaucoup d'entre elles s'étaient coiffées d'un canotier pour donner un petit air 1900 rappelant les guinguettes d'antan. Les plus prévoyants sont arrivés munis de tout le nécessaire pour faire un bon repas sur l'herbe alors que les autres ont profité des produits régionaux mis en vente pour confectionner un déjeuner sur le pouce avec jambon, saucisson, frites et fromages le tout arrosé d'un cidre fermier normand, « Cuvée spéciale 150^{ème} » aux sons d'un orchestre de jazz.

Puis place à l'amusement avec les jeux en bois aux noms bizarres, « La tour Pizca »

ou « Le jeu de la grenouille », une visite du marais à dos d'âne ou un envol en montgolfière.

Le déjeuner sur l'herbe a été un moment convivial en famille et entre amis.



La station expose son passé

L'année 2006 marque le 150^{ème} anniversaire de la création de la station. A cette occasion, de nombreuses manifestations ont émaillé le programme estival.

Gérard Vauclin a inauguré une exposition de cartes postales géantes sur la digue promenade de Villers 2000 qui a bénéficié, dans le cadre de la rénovation de l'entrée de la ville d'un nouvel éclairage, des lampadaires aux formes élégantes qui s'allient parfaitement au charme rétro des cartes.

Ce passé qui n'est pas encore très lointain a laissé des traces encore très visibles aujourd'hui, les superbes villas qui ornent les hauts de la ville et aussi de nombreuses cartes postales anciennes qui font le bonheur des collectionneurs et qui rappellent les activités auxquelles s'adonnaient ces premiers vacanciers et en particulier, la pêche aux moules.

Ce plaisir est aujourd'hui disparu pour cause de pollution et aussi d'ensablement des rochers. Au début du siècle, on se rendait tout habillé au pied des falaises où se trouvaient d'énormes rochers entièrement recouvertes de moules. Dans les années 60-70, on pouvait encore en apercevoir quelques-unes. Aujourd'hui, plus rien !

Toutefois, il reste un nom « Les Vaches noires », souvenir de ce temps où il semblait que ces rochers paraissaient un énorme troupeau de bovidés.

Gérard Vauclin a inauguré l'exposition de cartes postales anciennes.



De longues vacances pour Jean-Jacques Legros

Réunis au groupe scolaire Victor Duprez, les enseignants, les parents d'élèves et des conseillers municipaux ont fêté le départ en retraite de Jean-Jacques Legros.

Après avoir enseigné au Maroc, puis au CEG de Dozulé, Jean-Jacques Legros arrive à Villers en 1980 pour y rester durant 26 ans. Il va ainsi apprendre à lire à plusieurs générations de Villersois dans sa classe du cours préparatoire où il va montrer toutes ses qualités d'enseignant.

Avec Maurice Mégie, directeur de l'école de 1980 à 1991, il va mettre en pratique ses aptitudes à animer un groupe : création d'une amicale de parents d'élèves et d'une kermesse pour envoyer une classe, chaque année, à la montagne. Tradition qui perdure encore aujourd'hui. Elle a permis d'envoyer, l'hiver dernier, plus de 40 enfants encore.

Au nom des enseignants et des parents, Marie-Claude Letorel a remis au futur retraité de nombreux cadeaux pour lui permettre de pratiquer ses activités favorites, la pêche à la crevette et le sport.

Marie-Claude Letorel (à gauche) et Patricia Forin (à droite) ont félicité Jean-Jacques Legros et Véronique, son épouse.



ÉCOLES

Effectif en hausse en primaire, stable en maternelle

La rentrée scolaire Victor Duprez s'est effectuée avec 342 enfants dont 205 en primaire, une hausse de 7 élèves, et 135 en maternelle, chiffre identique à l'an passé, sans problème particulier. 13 classes les accueillent.

Côté enseignants, deux changements, l'un primaire avec Maryline Le Gall venant de Touques pour compenser le départ en retraite de Jean-Jacques Legros, l'autre en maternelle avec Edwige Maréchal qui vient de la commune voisine, Blonville.

Durant les vacances scolaires, de nombreux travaux ont été réalisés, par la commune, dans les classes : peinture, revêtement de sol et carrelage du réfectoire.

Le parc informatique a été entièrement renouvelé en primaire avec l'achat de PC neufs, les anciens ont été révisés puis installés dans les classes. Classe de neige pour les CM1, sorties pédagogiques et enseignement de l'Anglais seront un complément à l'enseignement traditionnel.

En maternelle, la directrice, Joëlle Delange se réjouit de l'installation de PC dans les classes et de la mise en place d'un projet jardinage. «*Dans le mois à venir, un nouveau projet d'école va être mis en place pour remplacer le projet artistique qui se termine.*»

Edwige Maréchal, nouvelle institutrice de maternelle - TPS et PS





Joëlle Delange - PS

Stéphanie BILAK - MS





Delphine Flin - MS et GS

Véronique Lainé - GS





Corinne Guérard - CP

Maryline Le Gall - CP et CE1





Francine Massegu - CE1

Catherine Challier - CE2





Olivier Roger - CE2

Marie-Claude Letorel - CM1





Gaëlle Lepicq - CM1 et CM2

Véronique Lecomte - CM2





FESTIVAL DES NOUVEAUX TALENTS

Musique de chambre : Mozart aux bains de mer

Ouverture des Nouveaux Talents

Pour sa 16^{ème} édition, les Nouveaux Talents ont choisi de célébrer Mozart à l'occasion de 250^{ème} anniversaire de sa naissance. «*En 1991, date de la création du Festival par M. et Mme Pierre Sénéchaut, on fêtait déjà Mozart pour le 200^{ème} anniversaire de sa Mort*», note avec plaisir Véronique Wardega, la directrice artistique.

Grâce au partenariat avec le cycle de perfectionnement des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique de Paris et de Lyon, 16 jeunes artistes, tous âgés de moins de 30 ans, ont fait partager leur passion pour la musique de chambre, en toute convivialité. «*L'an passé, le public a été un peu perturbé par l'arrivée d'une musique moderne*» fait remarquer Véronique. Pour l'ouverture du festival, le 16, et les concerts suivants, on revient à une musique plus classique, tout en gardant un esprit de découverte, le 22, avec une sonate de Poulenc interprétée par un duo violoncelle et piano. «*Cette sonate est rarement jouée, mais la diversité des auteurs comme des œuvres reste un moyen de montrer leurs talents*».

Les festivités du 150^{ème} anniversaire de la station sont aussi un fil conducteur avec beaucoup de compositions créées à l'époque des premiers bains de mer. «*A ce tableau d'honneur est inscrit Charles Koechlin, compositeur villersois, le 19, avec un duo piano-violon*».

Ouverture triomphale pour Shani Diluka et Stéphanos Thomopoulos

La 16^{ème} édition des Nouveaux Talents est partie sur un très bon tempo, une salle du casino sans un siège de libre et un duo au piano aux quatre mains, Shani et Stéphanos Thomopoulos qui ont conquis le cœur du public par leur virtuosité.

Il est vrai que leur jeune talent avait été déjà reconnu par les auditeurs villersois qui les avaient choisis comme lauréats du festival 2005. «*Je souhaite, leur a dit Gérard Vauclin, en leur remettant la médaille de la ville, que cet honneur soit la petite étincelle qui vous aidera dans votre carrière*», tout en remerciant Véronique Wardega, la directrice artistique, qui a donné au festival une renommée par les moments musicaux très agréables qu'ils procurent aux mélomanes.

Artiste France Musique 2005, Shani Diluka d'origine sri-lankaise née à Monaco a suivi un programme établi par la Princesse de Monaco avant d'entrer au CSNM de Paris en 1997. Lauréate de nombreux concours internationaux, son activité se développe à travers le monde. Stéphanos Thomopoulos, né en Grèce, étudie au conservatoire de Thessalonique avant d'entrer au CSNM de Paris. Lui aussi est lauréat de concours internationaux et parcourt le monde où il fait apprécier ses qualités musicales. Il vient d'enregistrer un CD consacré à Alexandre Scriabine.

Dans un programme consacré à Mozart, «*une Sonate en ut majeur*», Gabriel Fauré, «*Extraits de Dolly*», Claude Debussy, «*Petite Suite*» et Georges Bizet, «*Jeux d'enfants*», Shani et Stéphanos ont joué un jeu délicat et moelleux, tout empreint de tendresse, simplicité et de fraîcheur qui a reçu de très longs applaudissements.

Gérard Vauclin a remis la médaille de la ville à Shani Diluka et Stéphanos Thomopoulos, lauréats 2005, en présence de Véronique Wardega, directrice artistique.



Benoît Grenet et Ryoko Sawaki parachèvent le succès des Nouveaux Talents

La 16^{ème} édition des Nouveaux Talents s'est terminée comme elle avait commencé par un immense succès qui a comblé le public, les musiciens et la directrice artistique du festival, Véronique Wardega. Placés sous le signe des célébrations du 150^{ème} anniversaire de la station balnéaire et du 250^{ème} anniversaire de la naissance de Mozart, les sept concerts ont fait salle comble et tous les records de fréquentation du festival depuis sa création en 1991 ont été battus. Les programmes de musique française et Mozart ont fait l'unanimité parmi les auditeurs.

«*Les mélomanes, très chaleureux et attentifs, ont particulièrement apprécié le duo soprano et piano, Shigako Hata et Julien Dupré, et tout spécialement les airs d'opéras interprétés avec passion par la chanteuse, aussi excellente comédienne que musicienne*», précise Véronique. Toutefois les votes du public ont désigné le duo violoncelle et piano, Benoît Grenet et Ryoko Sawaki, remarquables dans une sonate de Francis Poulenc, dans les variations de la Flûte enchantée de Mozart écrites par Ludwig van Beethoven et la sonate de César Franck. «*Leur enthousiasme, l'émotion partagée et les trois bis qu'ils ont offerts ont emballé la salle entière*».

Ils seront invités à ouvrir le festival de l'été prochain et se verront remettre la médaille de la ville le 16 août 2007.

Benoît Grenet au violoncelle et Ryoko Sawaki au piano ont remporté tous les suffrages des auditeurs et remportent les Nouveaux Talents 2006.



FESTIVAL SABLE SHOW



Nathalie Lhermitte
a chanté Piaf



Les Dénicheurs, la gouaille des années 30

Pour le dernier spectacle de juillet, Sable Show a présenté un spectacle de chansons françaises d'hier et d'avant-hier. Souvenirs, souvenirs avec les Dénicheurs, quatre jeunes Caennais à la recherche de titres méconnus des années 20/30.

Jusqu'alors, Valéry, chanteur, Olivier, accordéoniste, Frédéric et Julien, guitaristes n'avaient connu que les coins de trottoirs, les cafés-concerts ou les maisons de retraite pour faire écouter leur musique. «Villers-sur-Mer est notre premier grand spectacle. Chanter et jouer devant 1 000 personnes nous a imposé beaucoup de travail pour ce spectacle d'une heure trente», confie Valéry. Il y a 3 ans, le groupe a décroché un contrat au Mémorial pour interpréter des chansons autour de la guerre et de la libération. «Ca nous a bien plu, ajoute le chanteur, et nous nous sommes mis à chercher d'autres airs pour monter un spectacle ». Le résultat est excellent, le public s'amuse à retrouver les «sacissons», ces airs très connus qui ont fait la joie des générations d'avant et d'après guerre. «Nous sommes toujours à la recherche de chansons anciennes au texte fort et imagé, jusqu'à des chansons interdites dans leur temps. Créées durant une période de crise, elles résonnent encore aujourd'hui. On en a besoin ! ».

Un dernier salut avec leurs chapeaux mous, les costumes rayés des années s'éloignent sur un dernier air de java.

Les Dénicheurs partent à la recherche d'airs anciens méconnus.



« Les Pommes de ma Douche » ont fait boum !

David, Pierre, Dominique et les deux Laurent, les cinq musiciens des «Pommes de ma douche» ont comblé le public de Sable Show, avec les standards de Django, du Swing, de la chanson traditionnelle avec des morceaux incontournables de Charles Trénet et des compositions personnelles version jazz. «Cet univers, explique Laurent Delaveau, le contrebassiste du groupe, c'est celui de cinq copains qui, depuis 5 ans, offrent un voyage dans la musique manouche». Tout de noir vêtus et chapeau sur la tête, ils saluent le grand Charles Trénet à qui ils ont consacré leur dernier album. «Bonsoir jolie madame», «Le soleil a rendez-vous avec la lune», «Boum», en version manouche, c'est entraînant, ça pétille, réveille et stimule. Enfin ils ont ajouté quelques extraits de leur prochain album qui sortira en septembre, des standards américains, de la chanson française comme «Paris je t'aime» ou «Puisque vous partez en voyage» et des compositions personnelles.

Les «Pommes de ma douche» sur la scène de Sable Show.



Ça balance avec les Ze Bluetones

Ceux qui pensent que le blues est une musique triste et surannée ont eu tort de ne pas croiser le chemin des Ze Bluetones dans le cadre de Sable Show. Explosifs sur scène, les cinq musiciens caennais s'en sont donné à cœur joie et ont dépoussiéré à grand renfort d'énergie et de musicalité les clichés depuis trop longtemps véhiculés sur la musique du diable. Le public toujours aussi nombreux n'a cessé de frapper dans ses mains et de taper des pieds sur les rythmes effrénés du jump-blues.

Ze Bluetones est très connu dans le milieu du blues et a acquis, depuis sa création, il y a 7 ans, une réputation nationale et même internationale. Il a ouvert le festival Cognac Blues Passion qui est une référence. Le groupe a un répertoire entièrement original influencé par la musique noire américaine des années 40-50 et vient de sortir un 3^e album « Free acces to the playground » que l'on peut entendre sur les radios blues.

Ze Bluetones ont animé un show plein d'énergie.

Les danses et percussions des Amis des Iles

C'est un spectacle haut en couleurs qui a mené les spectateurs de Sable Show vers la Guadeloupe et la Martinique avec les Amis des Iles qui ont pour vocation de promouvoir la culture antillaise.

Sept danseurs et danseuses richement costumés aux couleurs des Iles ont apporté par leur spectacle accompagné de chants et de percussions un peu de chaleur de ces régions lointaines aux sons des rythmes antillais que sont la biguine, mazurka, kalenda ou coupe de canne. Les figures et mouvements de ces danses traduisent tantôt la séduction, l'amour, la nostalgie, tantôt la lutte, le labeur, la soif de liberté.

Les Amis des Iles ont enflammé la scène de Sable Show.



Dominique DUPUIS, un violon dans la peau

Quelle n'a pas été la surprise du public de Sable Show de découvrir Dominique DUPUIS, une jeune violoniste venue tout droit d'Acadie avec ses 19 printemps et au talent déjà mondialement reconnu !

Dès les premières notes, son instrument s'enflamme pour séduire le public dans un tourbillon de rythmes venus du lointain passé de cette province du Québec. «*Je suis une joueuse agressive. Par la technique, on arrive à trouver des sons qu'on imaginait impossible.*»

Accompagnée de trois musiciens, elle a distillé ses compositions influencées par des mélanges d'acadien-celtique, surtout irlandais avec un brin d'Ecosse. De son archer sortent des émotions qui saisissent le public n'en finissant pas d'applaudir.

Un véritable phénomène qui a été ovationné lors de la «Nuit Celtique» au stade de France ou encore au festival interceltique de Lorient.



Gold brille devant 3 000 personnes

La foule avait envahi l'esplanade de la digue et la plage pour écouter et réécouter «Capitaine abandonné» et «Ville de lumière» par Gold, premier groupe vedette de la saison de Sable Show avant Herbert Léonard, le 11 août.

Devant la scène, derrière, sur la plage, sur les côtés. Plus une place de libre ! Que l'on soit debout, assis ou sur la pointe des pieds. Des cris fusent de la foule lorsque les cinq musiciens vêtus de noir et la choriste, Ingrid, escortés des hommes en tee-shirt noir de la sécurité arrivent sur la scène. Le groupe soudé par Lucien Cremades, à la guitare et au chant, Etienne Salvador, à la batterie, et Bernard Mazauric, aux claviers, les trois anciens, se sont adjoint Jean-Guy Pichoustre, à la guitare et au chant, Pascal Puybonnieux, à la basse, et Ingrid, chanteuse. «*Nous sommes ici pour faire plaisir au public en chantant nos succès, dit Jean-Guy à la carrure de rugbyman et fervent supporter du Stade Toulousain, et pour nous faire plaisir, pas de play-back mais uniquement du direct.*» Après un début un peu timide, l'osmose s'harmonise à l'annonce du premier tube, «Calicoba». Mus par une expérience forgée à grands renforts de concerts, les musiciens se déchaînent, jouent en solo, le public aussi. «Laissez-nous chanter» rappelle bien, des souvenirs nostalgiques aux quinquagénaires, vite effacés par «Plus près des étoiles», «Ville de Lumière» ou «Capitaine abandonné», véritable hommage aux stars du sport et de l'aventure, Arnaud de Rosnay et Philippe de Dieuleveult. Les bras se lèvent et suivent le rythme de la musique. La partie est gagnée ! Lucien et Jean-Guy descendent auprès du public ; Les flashes mitraillent et saisissent des souvenirs de vacances qui resteront inoubliables.



LES ATELIERS DU MÉRIDIEN

20 équipes pour sculpter le sable

Motivés par la Québécoise, Marlaine Morin, professionnelle de la sculpture sur sable, les participants à l'atelier du Méridien ont fait preuve de beaucoup d'imagination.

20 tonnes de sable argileux, plus facile à travailler que le sable très fin de la plage, avaient été spécialement transportées d'une carrière proche de Caen pour permettre des réalisations éphémères. «*Il faut que la matière première soit bien mouillée et compactée pour travailler dans la masse afin que les enfants puissent sculpter sans outil mais uniquement avec les mains*», conseille la spécialiste.

Par équipe de trois, chaque groupe s'active sur son tas de sable et après deux heures de travail assidu sous le soleil, il s'émerveille de sa création. La Sirène réalisée par Alexandre et Victoria Sowinsky et Malvine Gotowiecka a remporté le 1er prix et un séjour à Center Park devant la Coccinelle de Bastien et Eric Boucher et Benoît Schweighoffer à qui l'office de tourisme a offert un séjour à la mer ou à la montagne.

Conseillé par Marlaine Morin, chacun s'est évertué à confectionner la plus belle sculpture.



Jeux de plage 1900

Dans le cadre des festivités du 150^e anniversaire de la station, l'office de tourisme a essayé de remettre au goût du jour quelques jeux qui se pratiquaient naguère sur la plage.

Une cinquantaine d'enfants ont participé sous la conduite de Sophie et de Tristan à différentes épreuves, cerceau, bassine à remplir d'eau, course en sac, lancer de balle, colin-maillard, diabolo et tir à la corde. Tous se sont prêtés gentiment à l'expérience qui a réjoui les enfants ainsi que les parents qui les encourageaient de la voix.

Le diabolo, un jeu pour les plus adroits.

La course en sac remise au goût du jour.



Les dinosaures sont sur la plage

Dans l'imaginaire des enfants et même des adultes, les dinosaures restent des animaux mythiques que chacun aimerait voir surgir du passé d'un coup de baguette magique ou plus simplement grâce à l'habileté de sculpteurs animatroniques dont raffole le cinéma. Jules Herman de nationalité belge est un de ceux-là. Il s'est pris de passion pour ces créatures préhistoriques dès sa tendre enfance. «*Maintenant, je suis à la retraite et je fais partager mon enthousiasme à tous ceux qui le veulent*». C'est pourquoi, dans le cadre des Ateliers du Méridien, les enfants sont attirés par ce grand-père au cœur tendre qui leur conte bien des secrets à l'ombre d'un gigantesque ptérosaure.

Comment les dinosaures ont-ils disparu ? Sont-ils définitivement éteints ? Dans quelques millions d'années n'auront-ils pas pris notre place ? «*Pour ne pas en arriver là, confie-t'il, l'homme devrait arrêter de détruire la terre car c'est, nous seuls, qui en sommes le premier prédateur*». Corentin, 7 ans, a beaucoup de connaissances sur cette partie de la préhistoire et suit avec attention les conseils du paléontologue pour sculpter une tête de ptérosaure alors que d'autres enfants dessinent le monstre qui se trouve à l'entrée du jurassique parc villersois.

Une immersion dans le passé avec la sculpture de Jules Herman.



Récompenses aux participants des tournois de foot

Depuis le 12 juillet jusqu'au 18 août, 60 jeunes au minimum à 160 au maximum sont venus, au stade André Salesse, pratiquer le football, trois après-midi par semaine, encadrés par le sous-lieutenant Roger GELY et le gendarme Martin LAPIERRE.

Ici, pas question de cacher que l'organisation est assurée par des gendarmes. «*Nous sommes clairement identifiés par notre tenue, short, chemise et casquette gendarmerie*», annonce Roger GELY qui pratique cette organisation depuis plusieurs années. «*Cette initiative entre dans le cadre de la lutte contre la délinquance. Aucun incident grave n'est à déplorer depuis la mise en place de ces tournois en 1998. Pour nous le foot n'est pas le plus important, il nous permet de communiquer, de mettre en confiance ces jeunes souvent désœuvrés, de les inciter à pratiquer une activité leur permettant de ne pas faire de bêtises*».

Des règles de citoyenneté, de propreté et de comportement sont imposées et tous s'y prêtent sans difficulté.

En présence des lieutenants Pascal Denys, adjoint au commandant DROULLE, et, Jacques BOUYSSOU, commandant de la communauté de Villers ainsi que Gérard VAUCLIN, maire, des récompenses offertes par l'office de tourisme et le casino ont été remises aux joueurs. De nombreux challenges étaient en jeu et l'ultime tournoi a été remporté par le Cap, devant Villers, Fresh et Millau.



L'équipe de Villers termine à la 2^e place du tournoi.

Les finalistes ont été récompensés par les autorités civiles et militaires.



La foule pour danser sur un air d'accordéon sur un air d'accordéon

Les Guinguettes ont été très fréquentées

L'office de tourisme avait convié les estivants à partager le pot de l'amitié tout en dansant sur un air d'accordéon de l'orchestre du Trio Ortiz au mois de juillet et de Michel Dunat au mois d'août.

Ce moment convivial pour accueillir les nouveaux arrivants est très apprécié de tous ceux qui aiment la station avec le plaisir de se rencontrer tout en buvant une bolée de cidre et de prendre connaissance des principales manifestations qui les attendent dans les jours à venir.

La soirée s'est poursuivie par un marché en nocturne sur des airs ressurgis du passé. La place de la mairie s'était d'un seul coup transformée en une guinguette où chacun a retrouvé le plaisir de danser.



Sur la lancée des places d'honneur aux Raid'Eure, Raid du Touquet, Raid des 5 piliers et Défi du Loreau, l'association a trusté les podiums du défi de la Pierre Percée à Vire. 5 équipes inscrites et 3 montent sur le Podium, Bravo à tous !

Victoire de l'équipe Arnaud HUET - Jean-Luc LAFFERS et 3ème place pour Marc LAINE et Régis CLOUARD, ainsi que 3ème Mixte pour Olivier GAUTIER et Marie-Pierre LEFEVRE. C'est de bon augure pour la suite de la saison. Dommage que nous n'ayons pas encore de partenaires pour nos équipes, mais cette victoire dans un raid de bon niveau pourrait nous permettre de convaincre quelques sponsors.

Nous donnons rendez-vous à tous le dimanche 15 octobre pour participer, assister ou nous aider à la deuxième édition du :

RAID DES VACHES NOIRES

Le 2ème Raid des Vaches Noires se déroulera le dimanche 15 octobre de 6 h à 17 h. Il sera organisé par notre association et la Mairie. Il s'agit d'un raid multisports, c'est à dire une manifestation sportive regroupant plusieurs activités en complète autonomie, par deux.

Une nouvelle formule voit le jour cette année. L'épreuve se déroulera sur une journée mais pour ne pas limiter notre épreuve aux plus endurants, nous proposons deux parcours (2 classements).

Le RAID DECOUVERTE 55 km, pour enchaîner la course à pied, le VTT, le canoë, le run & bike et la course d'orientation.

Le RAID EXTREME 100 km, pour enchaîner plusieurs fois la course à pied, le VTT, le canoë, le run & bike et la course d'orientation.

Site : www.raidlongitudezero.com

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant ou vous joindre à nous comme organisateur de ce grand week-end sportif en contactant :

Association
RAID NATURE LONGITUDE ZERO
21 rue Fanneau 14640 Villers sur Mer

Jean-Luc LAFFERS : 06 76 85 52 49
Marc LAINE : 06 73 62 12 51



Cercle Nautique de Villers

La saison estivale au **Cercle Nautique de Villers** vient de se terminer, très correctement au vu des conditions météorologiques pas toujours clémentes !

Nos stagiaires ont répondu présent et l'ambiance était au rendez-vous notamment grâce aux régates organisées chaque samedi en partenariat avec le Casino, la Pizzanochio et la Rose des Sables.

Mais notre équipe se lance déjà dans de nouvelles activités telles que :

- La **voile à l'année**, tous les samedis de 14h à 17h. 75 euros le trimestre plus la licence, **ouvert à tous**.
- La **voile scolaire** avec notamment l'école de Villers ; une initiation sur catamaran pour les CM2.
- Les stages des **vacances de la Toussaint**
 - > **Voile** du 30 octobre au 3 novembre : 125 euros
 - > **Char à voile** du 26 octobre au 4 novembre : 75 euros les 3 séances de 2H

Renseignements et inscriptions au 02 31 87 00 30.



L'assemblée générale 2006



Volley

Le Beach Tour 14 pour Maxime LEBERRE

L'ultime étape du Beach Tour 14 qui en comptait six, a eu lieu, en juillet, sur la plage villersoise avec un nombre d'équipes un peu plus réduit que les années passées. A noter que le temps était peu engageant lors des inscriptions.

16 équipes hommes et 8 féminines d'un bon niveau national ont rendu l'épreuve fort attractive. «*Les matchs ont été pour la plupart très serrés et les joueurs villersois ont fait bonne figure, obtenant une place sur le podium, la 3^e*», signale Christian Caldaguès, l'organisateur. Romain Thimalon (Hérouville), Steeve Eclar (Maromme) et Gilles Favresse (Evreux) ont remporté l'étape du jour ; chez les féminines, victoire de Marion Lainé, Anne Barbier (Mont-Saint-Aignan) et Marga Porojan (Roumanie).

L'originalité de l'épreuve consiste en un classement individuel au terme des 6 étapes. Le podium est entièrement du Calvados avec la victoire de Maxime Leberre (Hérouville), devant Adrien Bourdais (Carpiquet) et Tarek Fatallah (Carpiquet). Chez les féminines, c'est Sophie Mesnage qui a remporté la coupe du vainqueur.

L'épreuve sera reconduite l'année prochaine et la finale est déjà fixée à Villers.



L'équipe villersoise menée par Guy Robin a pris la 3^e place du tournoi.

Les équipes masculines et féminines vainqueurs du tournoi villersois.



Tennis Club

Lors de l'assemblée générale du tennis club qui a eu lieu le 15 juillet 2006, un nouveau bureau composé de 12 personnes a été élu avec pour Présidente, Estelle FORIN, Trésorière, Miriam GUERARD, Secrétaire, Sophie Marie.

Le tournoi des jeunes qui a eu lieu du 8 au 15 juillet 2006 a encore eu cette année un vif succès en accueillant plus de 500 enfants.

Le tournoi de la ville de Villers sur mer s'est déroulé du 28 juillet au 6 août 2006. Chez les femmes, la gagnante est Sena Noorlander, chez les hommes le gagnant est Charles Roche.

Plusieurs équipes villersaises sont engagées dans les championnats départementaux et régionaux que ce soit en hiver ou au printemps.

Le tennis club est ouvert à tous et toute l'année. N'hésitez pas à appeler pour tout renseignement: 02.31.87.52.40

Une finale féminine très internationale

Le Grand Prix de la ville de Villers s'est disputé du 30 juillet au 6 août. Ce tournoi ouvert enregistre chaque année une participation record avec un tableau qui s'améliore en qualité.

Chez les féminines, la finale a été internationale avec la victoire de la Hollandaise, Seda Noorlander, n° 17 dans son pays, qui a disposé en trois sets de la Malgache, Natacha Randriantefy sur le score de 6-3, 3-6, 6-3. L'ancienne Lexovienne (-30) aujourd'hui licenciée à Levallois avait battu en demi-finale Virginie Buisson (n° 34) provoquant une belle surprise. En finale, elle regrettait d'être passée à côté d'une nouvelle perf. «À 4-2 contre moi dans le 3^e set, j'ai deux balles pour revenir. Elle a pris des risques mais ça devenait difficile de tenir le rythme».

Chez les hommes, la finale a opposé le Francilien, Ouassed Hared (-30) au sociétaire de Bois-Guillaume, Charles Roche également classé -30. Ce dernier beaucoup plus agressif que son adversaire empochait rapidement le 1^{er} set 6-2 et plus prudent au 2^e set qu'il remportait par 6-4, le Haut Normand parvenait à remporter pour la 1^{re} fois le prix de la ville.

Les finales vétérans perturbées par la pluie

Du 12 au 19 août, le tournoi vétéran a regroupé sur les courts du Tennis Club une centaine de participants. Les rencontres éliminatoires ont pu se dérouler sans encombre, mais les finales ont été perturbées par la pluie si bien que deux d'entre elles, les + de 35 ans et de 45 ans messieurs n'ont pu se disputer, les finalistes Frédéric Boussin et Patrick Thorel devaient repartir le soir même, leurs adversaires Guillaume Wehrlin et Bruce Johnson ont été déclarés vainqueurs. Des solutions de repli ont été recherchées près des salles couvertes de Cabourg, Blonville, Honfleur Amirauté Deauville et Pommeraye Lisieux mais les terrains étaient réservés.

Chez les dames (+35 ans), la Villersoise Annick Renou a battu en trois sets la Houlgataise Béatrice Lamm, 6/1, 6/7; 6/0. Chez les messieurs (+55 ans), la victoire est revenue facilement à un Allemand, Wilhem Burgmeister, une victoire facile devant Alva Rebello, 6/1, 6/1. Chez les +65 ans, Bernard Rayon a triomphé plus difficilement de Denis Bourquin (Villers) par 6/4, 6/3.



Jean-Paul Durand, adjoint, Estelle Forin, présidente du TCV, et André Casna, conseiller ont félicité les finalistes du tournoi féminin.



Patrick Bouvot a remis la coupe des dames (+35 ans) à Annick Renou qui a battu Béatrice Lamm.

Le vainqueur du tournoi, Roche, reçoit la coupe de la ville offerte par Jean-Paul Durand.



Association paléontologique de Villers sur Mer

150 ans de paléontologie aux Vaches Noires

La paléontologie a de nombreux adeptes dans la ville et, depuis sa création, les curieux et les scientifiques ont eu le regard attiré par ces « cailloux » aux formes étranges que la mer avait abandonnés parmi les galets. Les collections ont fleuri et l'idée est venue à l'association paléontologique de les présenter dans le cadre de l'anniversaire des 150 ans de la station.

«Nous avons privilégié les recherches faites sur le terrain des Vaches Noires, explique Jean-Marie Guégan, le président. Les fossiles ont intéressé de nombreux scientifiques qui ont présenté plusieurs rapports et thèses sur les ammonites et les moules». Les découvertes les plus impressionnantes restent, cependant, des dents de pliosaure ou cet os de poisson, partie de squelette qui faisait de cet animal un monstre de 19 m de long.

Dans d'autres vitrines sont exposées les recherches des 25 dernières années. «La coopération entre les scientifiques et les membres de l'association a permis de nouvelles découvertes qui sont présentées selon les différentes étapes géologiques, dans un ordre chronologique». Les premiers fossiles datent du Callovien (157 millions d'années), puis de l'Oxfordien (155 millions). Durant 60 millions d'années, la mer va se retirer pour réoccuper alors les Vaches Noires, au Cénomani.

Jean-Marie Guégan, président, a inauguré l'exposition «150 ans de paléontologie aux Vaches Noires».



Publication du n° 10 de L'ECHO DES FALAISES

L'association paléontologique de Villers-sur-Mer vient de publier le dixième numéro de sa revue annuelle, l'Echo des Falaises.

Créée en 1995, ce bulletin a vu sa pagination s'étoffer progressivement d'une vingtaine de pages à plus de soixante aujourd'hui en même temps que sa diffusion, initialement purement locale, débordait désormais le cadre national. Hugues-Alexandre Blain, son rédacteur en chef, est Docteur du Muséum d'Histoire naturelle.

Regroupant parmi ses auteurs tant des scientifiques de réputation internationale que des amateurs membres de l'association, la revue publie aussi bien des articles relatifs à la paléontologie locale que d'autres ayant trait à la paléontologie générale ou à celle d'autres régions.

C'est ainsi qu'après un avant-propos consacré par le professeur Michel Rioult aux 150 ans de la station balnéaire de Villers-sur-Mer, le dernier numéro de l'Echo renferme notamment des textes sur l'histoire des recherches paléontologiques aux Vaches Noires, la pathologie des ammonites locales il y a 150 millions d'années, la présence d'espèces semblables de crinoïdes Domérien (-190 millions d'années) à May sur Orne et dans le sud de la Suisse, la biographie de Georges Cuvier... Parmi ses auteurs il accueille des scientifiques de Berlin, Léna, Bâle... à côté de plusieurs adhérents des l'association.

Ce numéro (9€ + frais de port) est disponible, comme les numéros précédents, soit au siège de l'association (BP 10 – 14 640 Villers-sur-Mer), soit à l'office de tourisme et d'animation.

Association des Propriétaires de Villers (APV)

Les propriétaires Villersois fêtent les 25 ans de leur association

L'association des propriétaires de Villers (APV) présidée par Bruno SAUTELET avait réuni plus de 200 de ses membres, dans la salle panoramique du casino, à l'occasion de son assemblée générale. Elle a profité de cette réunion pour fêter ses 25 ans d'existence. Forte de 460 adhérents, l'APV s'est assignée comme tâche «la défense des propriétaires Villersois mais aussi du charme d'autrefois de la station que nous voulons sauvegarder». Réunis autour de Bruno SAUTELET, Michel BADOLLE et Alain DE ROUVRAY ont retracé l'action de l'association depuis 1981, tout en rappelant la mémoire de Francis Robert, président fondateur, aujourd'hui disparu.

La qualité des eaux de baignade reste toujours le point sensible. Les plages Villersois sont classées en B et devraient le rester. Paul Mentré, président de la CDC, a rappelé la mise sous étroite surveillance des eaux de baignade et tous les travaux effectués en amont pour éviter l'apport des eaux de pluie polluées. «Malgré le durcissement des normes européennes, on constate les effets bénéfiques. 20 prélèvements vont être effectués sur les deux mois de vacances, 12 ont été réalisés et confirment le respect de la norme». Côté eau potable, là aussi, la distribution s'est améliorée par la construction d'un réservoir dans les hauts de Villers et par la suppression de tous les branchements en plomb.

Mais les questions les plus nombreuses concernaient la ville elle-même. Gérard VAUCLIN s'est attaché à montrer combien il était attentif à tout ce qui se passait dans Villers. «Je souhaite savoir ce qui ne va pas», dit-il. La zone commerciale ? La commission nationale a donné son accord, un recours devant la juridiction

administrative compétente est en cours. La gare ? Rien n'est décidé sur son avenir pour le moment. Ecoplage ? Nous avons stoppé l'érosion, le sable est stabilisé. La maison des association ? Le début des travaux est prévu pour le début 2007. La maison de la Nature ? Le projet est seulement en cours d'élaboration. «Nous souhaitons, a conclu le maire, fidéliser une clientèle de qualité et faire de notre environnement notre capital».

L'APV a fêté ses 25 ans avec Alain de Rouvray, Michel Badolle, Bruno Sautélet, Nicole Ameline, ambassadrice, Gérard Vauclin, maire et Paul Mentré, président de la CDC.



Association du personnel communal

105 exposants au vide grenier

Début septembre, le beau temps a favorisé le vide grenier organisé par l'association du personnel communal. 105 exposants occupaient la place de la mairie, les rues piétonnes et de l'Armistice. Pour leur part, les visiteurs, eux aussi très nombreux, ont fréquenté la manifestation à la recherche de la «bonne occase». A 5 € la vieille lampe ou 1 € le jouet, les affaires ont bien marché d'autant qu'il y avait beaucoup de choix. A la veille de la rentrée scolaire, tout le matériel utile aux élèves était également recherché, mais comme toujours les meilleures ventes se sont faites dès l'ouverture de la manifestation, très tôt, le matin.



Exposants et clients étaient très nombreux pour ce vide grenier.



Villers Accueil

Nos activités ont repris depuis le 18 septembre et déjà elles tournent à plein régime. Nous en sommes très heureux. Les vacances ont été agréables dans l'ensemble et notre exposition a connu un franc succès, la météo nous ayant été favorable.

A l'heure où ces lignes sont écrites, notre grand voyage en CRETE n'a pas eu lieu, nous en reparlerons lors de la prochaine lettre en janvier 2007.

Notre programme est en place pour le 4^{ème} trimestre 2006, trimestre toujours transitoire à cause de la préparation des fêtes de fin d'année.

- Sortie restaurant en octobre
- Visite guidée de Rouen en novembre
- Visite de l'huîtrerie d'Asnelle
- Visite du Château de Champ de Bataille

Notre association organise le Téléthon 2006 qui aura lieu le samedi 9 décembre. Nous vous attendons nombreux. Des billets de tombola sont en vente avec un gros lot de qualité : 1 jeté de lit patchwork entièrement fait main et de nombreux autres lots. Une urne sera à votre disposition pour vos dons. Notre assemblée générale aura lieu le 16 février 2007 à 17 heures au casino de Villers. Nous fêterons nos vingt ans.

Nous sommes toujours à votre écoute, notre vocation est : VOTRE ACCUEIL.

À très bientôt.

Les Morris dancers de Wickham

Comité de Jumelage

La saison estivale pour le Comité de Jumelage de notre Ville a été dans l'ensemble très positive.

Nous avons organisé des Cours Audio-Visuel d'Anglais pour le Mois d'Août à destination des Villersois et des estivants de notre ville et, avons constaté que, pour la première tentative un certain succès a pu être observé.

En effet, une quinzaine d'inscriptions ont été enregistrées et toutes les niveaux été représentés, de la 6^{ème} à la terminale à la satisfaction des parents. Rendez-vous a été pris pour l'an prochain.

Au mois de Septembre, les cours d'Anglais du soir ont repris leur cours normaux. Ceux-ci se dérouleront dorénavant en audio-visuel car, nous nous sommes dotés d'un poste de télévision équipé, ce qui facilitera l'éducation de cette langue. Ces cours auront toujours lieu salle Bagot.

Notre ville jumelle de Boffzen a fêté ses 1150 ans d'existence. A cette occasion une délégation composée de Mr Maurice GOZLAN et Madame ainsi que l'ancienne Présidente Madame Jacqueline LEBAILLIF et son époux ont représenté Monsieur le Maire G. VAUCLIN. Ce fut l'occasion de grandes manifestations où notre Ville a été mise plusieurs fois à l'honneur. Un film et un reportage photos nous ont été promis, que nous diffuserons dès réception.

Lors de ce séjour, des contacts ont été pris pour préparer les rencontres de l'an prochain.

Un projet est en cours d'élaboration, il s'agit de la publication d'un Bulletin d'informations sur les activités du Comité ainsi que des nouvelles de nos villes jumelles et qui sera distribué par l'entremise des commerçants et déposé dans les endroits publics de notre Ville.

Nous sommes certains qu'à l'occasion de nos prochaines manifestations vous serez encore plus nombreux à nous soutenir car, le comité de jumelage c'est l'image de notre Ville vu de l'extérieur, ce qui est très important pour tous.



Villers animation et loisirs

La saison de bridge dominée par Michel Poreau

Commencée début juillet, la saison de bridge s'est achevée fin août par la victoire de Michel POREAU devant Guy JOUBERT, Marie-Jeanne DUGNOLLE ; Marie-France LAILLIER, Marie-Claude VANCOILLE et Sylvaine DE PIERREBOURG.

L'organisatrice de ces tournois disputés deux fois la semaine s'est félicitée de la fréquentation des rencontres qui ont enregistré une quarantaine de participants. « Toutes ces après-midi ont connu une ambiance très conviviale et se sont déroulées dans la bonne humeur, d'où ma satisfaction et l'envie de les reconduire l'année prochaine » ajoute Sylvaine DE PIERREBOURG.

Michel POREAU a reçu la coupe de Villers Animation Loisirs des mains du maire, Gérard VAUCLIN. Ses suivants ont été également récompensés.

Gérard VAUCLIN a récompensé les premiers des tournois de bridge.



30 participants au rallye pédestre

C'est sous une forte pluie que s'est déroulé le rallye pédestre organisé par Villers Animation Loisir. Malgré ces conditions déplorables, 30 jeunes et adultes ont déambulé dans les rues de la station à la recherche des indices qu'il fallait découvrir à l'aide d'un questionnaire et d'astuces. Il n'y a eu que trois abandons.

Si la perspicacité était essentielle pour trouver le parcours, il fallait également des connaissances sur le spectacle pour réussir à répondre à une centaine de questions.

Les résultats ont été proclamés au casino. Chez les jeunes, Sixtine Bourguignat l'emporte devant Louis Vincent, Laure Mollica, Angéline Mollica et Raphaël Mollica ; Chez les adultes, la victoire revient à Michel Robert devant Geneviève Prandi, Marie-Christine Bourguignat, Antoine et Brigitte Battistelli.

Les concurrents du rallye pédestre



77 concurrents pour le rallye auto

Les pieds dans l'eau ou la tête dans les étoiles, les 77 concurrents du 26^e rallye automobile touristique ont fêté le 150^e anniversaire de Villers et quelques autres au hasard des chemins du Pays d'Auge.

Départ de Beaumont-en-Auge, devant la statue de Laplace ; ensuite Reux et son point de vue, l'église de Pierrefite-en-Auge, Coquainvilliers et Lisieux. L'après-midi, Saint-Germain-de-Livet, le manoir de Querville, Saint-Julien-de-Mailloc où le rallye a retrouvé Laplace puisqu'il fallait observer son tombeau à l'aide d'un télescope. La fin du parcours était une sorte de course au trésor avec des messages codés pour progresser d'étape en étape vers Pont-L'Évêque et son lac sur lequel il a fallu participer à une épreuve de pédalo.

A ce petit jeu, c'est l'équipage Crosnier-Leconte-Girodet de Blonville-sur-Mer qui a remporté la coupe avec 1 357 points sur les 1 535 que l'on pouvait comptabiliser au maximum. Ils étaient suivis par les équipages Manset avec 1345 pts et Bourguignat avec 1 316 pts, tous deux de Villers.

Gérard Vauclin a remis la coupe du rallye à l'équipage Crosnier, Leconte et Girodet.



OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

BILAN DE L'ETE 2006

12578 demandes ont été enregistrées à l'accueil de l'Office de Tourisme pour les mois de juillet et d'août. Mis à part les années exceptionnelles de 2003 et 2004, ce chiffre se situe dans la bonne moyenne des quinze dernières années. Malgré la tendance au développement des courts séjours et du tourisme hors saison, la fréquentation estivale se maintient à un niveau élevé.

La progression est même de 13% par rapport à la même période de l'année dernière. La raison principale en est certainement la dynamique engendrée par les 150 ans de la station, qui ont braqué les projecteurs sur Villers.

Comme chaque année les pics de fréquentation ont été atteints lors des longs week-ends du 14 juillet et du 15 août : 364 demandes le samedi 15 juillet (jour du Festival de Voltige aérienne et veille du Pique-nique géant des 150 ans) et 351 le dimanche 14 août. En 2005, les chiffres des deux journées de pointe de juillet et août s'établissaient respectivement à 293 et 291 demandes.

A noter parmi les visiteurs de l'Office, le spectaculaire retour des étrangers : 871 cette année contre 498 en 2005 et 825 en 2004, année du soixantième anniversaire du Débarquement. Les Anglais constituent toujours la première nationalité étrangère de l'Office. Suivent à peu près à part égale les Allemands et les Néerlandais, puis les Belges. La tendance à la progression des Italiens et des Espagnols, déjà observée, s'amplifie puisque ces deux nationalités représentent désormais ensemble 10% des demandes d'étrangers. Cet été a vu également une percée inédite de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) avec 5% des demandes.

Depuis 2004, l'Office de Tourisme et d'Animation, désormais sous statut d'EPIC, gère directement de nombreuses activités. Ces activités ont connu des résultats globalement très satisfaisants cet été. Quelques chiffres :

- le Festival des Nouveaux Talents a connu une affluence exceptionnelle de 1440 spectateurs, effaçant largement le record de 2001 ; ce succès sans précédent est dû essentiellement au choix du thème des 150 ans de la station et à une programmation de grande qualité élaborée par Véronique WARDEGA, Directrice artistique ;
- le cinéma du casino a connu avec 4600 spectateurs une saison d'été remarquablement stable, la légère baisse de juillet étant compensée par une hausse en août ; cette dernière est due au succès de Pirates des Caraïbes 2 , qui avec 1235 spectateurs sur deux semaines, a battu tous les records du «box office» villersois ;
- le « Calm » a subi une chute d'activité de 17% due pour l'essentiel au calendrier scolaire qui a entraîné la suppression d'une semaine de stage ; dans ce contexte, la progression de 7% des Ateliers du Méridien est à remarquer : elle s'explique par une nouvelle orientation des Ateliers vers la découverte ludique (cirque, indiens, dinosaures, etc.) ;
- avec 1453 personnes guidées en juillet et en août, les balades nature « Villers Terre de Géologie » poursuivent leur spectaculaire progression : par rapport à 2003, la fréquentation estivale des balades nature a triplé ;
- enfin, le Villers pass'tourisme, lancé au début de l'été a trouvé son public dès sa première année de fonctionnement, avec plus de 150 pass vendus ; un résultat tout a fait encourageant.

ANIMATIONS À VENIR

Halloween

Mardi 31 octobre

Concours de citrouilles, de déguisements originaux (fait maison !), exposition d'horreur, défilé avec le train fantôme... et lâcher de bonbons !!!

Entre 10h et 18h – programme disponible à l'Office de Tourisme dès le 27 octobre



Concert de Novembre Orchestre à plectres de Bois Guillaume

En formation symphonique

Direction Jean-Pierre DAVID

Samedi 4 novembre 2006 à 16h30

Eglise St Martin de Villers-sur-Mer

Entrée : 5€ (gratuit - de 16 ans)

Un orchestre pas comme les autres où les mandolines remplacent les violons. *Le plectre est le petit instrument en ivoire qui sert à pincer ou « trémoler » les cordes de la mandoline, de la lyre ou du luth.*

Cet ensemble unique en Normandie a été créé en mai 1972 par Jean-Pierre DAVID, qui le dirige encore aujourd'hui. Cinquante musiciens, dont un quart de professionnels, soit quinze mandolines, et tous les instruments qui composent habituellement un orchestre symphonique joueront des œuvres classiques et contemporaines célèbres.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Olivier DELAPORTE, né le 20 mai 2006

Lucas ALLAIN, né le 19 juin 2006

Mariage

Monsieur David LEPELTIER et Mademoiselle Emilie CAILLON, le 3 juin 2006

Monsieur Bertrand CHALOIS et Mademoiselle Corinne LESAFFRE, le 10 juin 2006

Monsieur Daniel BICHEREL et Madame Jocelyne LEBERQUIER, le 24 juin 2006

Monsieur Frédéric DEROEUX et Madame Maryline JULES, le 1er juillet 2006

Monsieur Christophe JULES et Mademoiselle Emilie SERVANT, le 12 août 2006

Monsieur Anthony BIDON et Mademoiselle Caroline VINCENT, le 26 août 2006

Décès

Monsieur Pierre LE BREN, le 10 juin 2006

Monsieur Raymond LEMIERE, le 24 juin 2006

Monsieur Joël COURAYE, le 12 juillet 2006

Monsieur André DEBOURVIEUX, le 17 juillet 2006

Madame Viviane JEANNE, le 20 juillet 2006

Madame Yvette USSELMANN, le 12 août 2006

Monsieur Jacques LANGE, le 16 août 2006

11e Fête de la Coquille Saint-Jacques

Animée par Jean-Pierre Descombes

Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2006
de 9h à 18h



La Belgique à l'honneur

Les GILLES de Sambreville «Les Inséparables»

On ne peut pas concevoir une Fête sur la Belgique sans inviter les célèbres Gilles. Figure emblématique des Carnavals Belges, les Gilles sont vêtus de costumes aux couleurs nationales et portent des grands chapeaux à plumes. Au son des grelots, ils animent les rues et distribuent des oranges aux passants.

En centre-ville le 29 octobre entre 10h et 18h

Produits artisanaux et spécialités gastronomiques...

Un rendez-vous des saveurs avec la confrérie des Maîtres Brasseurs et distillateurs de Wallonie qui feront déguster la Grisetite aux fruits des bois et l'Abbaye de la Val Dieu, la confrérie de la **Coquille St Jacques de Coxyde** (côte belge) pour promouvoir la coquille St Jacques, la confrérie belge du **Matoufet** qui présentera son omelette sur pain paysan, les gastronomes du **Touilletodi** avec leur tartiflette à la viande. Les visiteurs pourront s'approvisionner au stand de la famille **Cooremans** en provenance de Merchtem, une commune dans le Brabant-Flamand située au nord de Bruxelles. Au menu : cornets de frites belges (les meilleures de Belgique), cervela, fricadelles, brochettes ardennaises, croquettes de crevettes et de légumes. A quelques mètres de là, **Joseph Demanez** vous proposera ses spécialités gourmandes : cuberdons, pâtes de fruits, speculos, chocolats belges, gaufres liégeoises, cougnous (gros bonhommes en sucre très appréciés en hiver) et pour finir des massepains (pain aux amandes).

Place du marché les 28 et 29 octobre entre 10h et 18h

Village belge

Les 28, 29 et 30 octobre sur la place du Casino (sous chapiteau)

Des bières belges à consommer sur place ou à emporter : Irish coffee à la bière, Bières spéciales, de garde, d'abbaye, en brune, blonde et ambrée, fruitée et biologique, Eau de Villers (eau de vie très connue en Belgique) et liqueurs. Mais aussi : verres de collection, tee-shirts et accessoires brassicoles.

Petite restauration belge à consommer sur place : pied de cochon, petites côtes ou jambon à l'os à la bière et au porto ...

> Une brouette de bières à gagner chaque jour

Des défilés avec le SHOWKORPS WIK

Le plus célèbre groupe musical de Belgique. Cette formation se produit dans toute la Belgique et la représente lors de ses prestations à l'étranger. Elle entraîne le public avec ses mélodies populaires, disco et modernes. Un show de très grande qualité !

En centre-ville les 28 et 29 octobre entre 11h et 18h



Un grand marché de la coquille

Des coquilles par milliers

Comme chaque année, les pêcheurs des ports de Trouville, Honfleur, Dives sur Mer, Port en Bessin seront présents pour vendre leurs coquilles pêchées au large des côtes normandes.

Plus de 10 tonnes en 2005

En centre-ville, le 28 octobre (selon arrivages)
et le 29 octobre de 9h à 18h

11 confréries hautes en couleur

Les confréries gastronomiques dans leurs tenues chamarrées ont pour but de promouvoir une ville ou une région au travers d'un produit du terroir. Seront présentes à la fête :



Le Confrérie de la Coquille St Jacques de la côte d'Emeraude (côte bretonne), de la Coquille St Jacques de Coxyde (côte belge), du Matouffé (Belgique), des Maîtres Brasseurs et Distillateurs de Wallonie (Belgique), du Homard en Côte des Îles de Barneville-Carteret, du Livarot et du Pont-L'Évêque,, de la teurgoule et fallue, des Fins Goustiers du Pré-bocage, de la Gastronomie de Flers et La Coterie des Closiers de Montlouis.

Chapitre exceptionnel et Intronisations par la Confrérie des Maîtres Brasseurs et Distillateurs de Wallonie > dimanche 29 octobre à 12h sur le perron de la mairie



Une foire gastronomique et artisanale

Plus de 150 exposants dans les rues de Villers

Gelée de cidre, tartiflette, saucissons, spécialités bretonnes, fromages de Savoie... articles de décoration, livres de collection, accessoires de mode, prêt-à-porter, etc.

En centre-ville les 28 et 29 octobre de 9h à 18h

Une foire aux vins

Les visiteurs pourront déguster au fil des stands les différents crus de notre beau vignoble français : Bordeaux, Bourgognes, vins d'Alsace, vins de Loire, Champagne etc...

Et comme il est d'usage de boire avec modération, foie gras des landes, fromages et charcuteries régionales compléteront avec délice cette dégustation conviviale.

Sous chapiteau devant le Casino - 28 et 29 octobre : 9h-19h, lundi 30 : 9h-18h - Entrée libre

Des animations festives

Des chants marins avec «Les Gens de La Mer»
Le 29 octobre en centre-ville

Du rock marin avec «KAT MATAF»
Le 29 octobre - sur podium devant le Casino
2 concerts > 11h à 12h30 – 16h à 17h30

Des chants de marins festifs avec «Quai des brumes»
Le 28 octobre - sur podium devant le Casino
3 concerts > 11h à 12h – 15h à 16h – 17h à 18h

Spécial 150e anniversaire de la station
Danses traditionnelles normandes avec la troupe de danse «Blaudes et Coëffes» Le 29 octobre en centre-ville



Le casino partenaire de la fête

Un Dîner dansant le 28

Une Exposition d'art du 20 octobre au 2 novembre
Avec Daniel-Antoine Souyris et Laurencia.

Un Menu spécial Coquille St Jacques les 27, 28, 29

Des séances de dédicace le 29

Un petit train touristique

Samedi 28 et dimanche 29 - prix de la place : 1€



Des dégustations de St Jacques

Les 28 et 29 octobre, Joël Meslin, Toque Normande et Maître Cuisinier de France, vous fera déguster des St Jacques cuisinées « à la Belge » : Marinade de St Jacques, St Jacques à l'embeurrée de Chicons (endives), St Jacques au vert, St Jacques façon Waterzoï.
Sur la place du marché – 2 € la dégustation

Les 28 et 29, Alain Tessier, charcutier traiteur proposera des St Jacques cuisinées à l'ail et à la provençale (à emporter ou à déguster sur place) mais aussi des feuilletés de St Jacques et la fameuse Tartiflette aux St Jacques et fruits de la mer.
Parking de l'armistice - prix communiqué sur place

Les 28 et 29, la Confrérie de la Coquille St Jacques de la côte d'Emeraude (côte bretonne), cuisinera des St Jacques à déguster sur place.
Sur la place du marché - prix communiqué sur place

Le dimanche 29, démonstrations de recettes avec Jean-Claude Douet, Président des Toques Normandes et Philippe Errard, chef des travaux cuisine à l'ICEP à Caen
Sur la place du marché - Ouvert à tous



«Et si je vous dis St-Jacques»

Une exposition présentée par la Maison du Littoral et de l'Environnement
Salle panoramique du Casino – 26 au 30 octobre de 10h à 18h (fermé le samedi 28 après-midi) - Entrée libre

«Nouveauté»

Les Ateliers gourmands

Le vendredi 27 octobre :
«Le rendez-vous des Toques»

Le Président des Toques Normandes, Jean-Claude Douet avec la complicité de Laurent Bude de l'Hôtel-restaurant Le Carmen à Trouville, M. Tougard de L'Eden à Houlgate et M. Levesque du restaurant «Entre Terre et Mer» à Honfleur, se relayeront pour réaliser en public des recettes culinaires, raffinées et succulentes à base de coquilles St Jacques. A vos blocs notes pour retenir les petites astuces, les modes de cuisson, le choix des ingrédients...

Dans la salle panoramique du Casino - Gratuit
Places limitées (réservation obligatoire)

10h30 > chef du restaurant La Digue de Villers

14h > Jean Claude Douet

15h > Laurent Bude «Le Carmen»

16h > M. Tougard «L'Eden»

17h > M. Levesque «Entre Terre et Mer»